

RÉUSSIR MAINTENANT ET DEMAIN

Notice annuelle

Pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2025

iA Société financière inc.

17 février 2026



Table des matières

Présentation de l'information	1
Renseignements généraux	1
Documents intégrés par renvoi	1
Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières	1
Énoncés prospectifs	2
Structure organisationnelle	4
Nom, adresse et constitution	4
Liens intersociétés	4
Évolution générale des activités	5
Historique des trois dernières années	5
Description des activités	9
Description générale	9
Compétences et connaissances spécialisées	10
Tendances	10
Législation applicable	12
Propriété intellectuelle et développement de produits	13
Activités de nature cyclique	13
Main-d'œuvre	13
Durabilité	14
Facteurs de risque	15
Structure du capital	16
Description générale	16
Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités	17
Contraintes	18
Titres d'emprunt	18
Notes de crédit	19
Dividendes	22
Marché pour la négociation des titres de iA Société financière	24
Cours et volume des opérations	24
Placements antérieurs	24
Administrateurs et haute direction	25
Nom, poste et détention de titres	25
Information complémentaire sur les administrateurs et les dirigeants	25
Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions	28
Comité d'audit	30
Prêts aux administrateurs, aux hauts dirigeants et aux employés	32
Procédures judiciaires et mesures réglementaires	33
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres	33
Intérêts des experts	33
Renseignements complémentaires	33
ANNEXE A	34

Présentation de l'information

Renseignements généraux

La dénomination sociale de la société est « iA Société financière inc. » (ci-après « **iA Société financière** » ou la « **Société** »).

Dans cette *Notice annuelle*, sauf s'il y a indication contraire ou si le contexte exige une autre définition, le terme « **iA Groupe financier** » fait référence à iA Société financière et à toutes ses filiales, collectivement, ou à iA Société financière ou à au moins une de ses filiales, selon le cas.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans cette *Notice annuelle* sont établis au 31 décembre 2025 ou pour l'exercice terminé à cette date, et sont présentés sur une base consolidée. Tous les montants indiqués dans cette *Notice annuelle* sont libellés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les résultats et les états financiers de la Société sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (« **IFRS** ») et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires. Cette *Notice annuelle* est datée du 17 février 2026 et a été déposée sur le site Internet de SEDAR+ (Système électronique de données, d'analyse et de recherche), au sedarplus.ca, à cette même date sous le profil de iA Société financière inc.

Documents intégrés par renvoi

Le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants de iA Société financière, dont certaines parties y sont intégrées par renvoi :

- le *Rapport de gestion 2025*, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, lequel a été déposé sur le site Internet de SEDAR+ le 17 février 2026; et
- les *États financiers consolidés* pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, y compris les notes complémentaires aux états financiers consolidés (les « **États financiers consolidés** »). Les États financiers consolidés ont été déposés sur le site Internet de SEDAR+ le 17 février 2026.

Ces documents ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et peuvent être consultés sur le site Internet de SEDAR+ au sedarplus.ca. Ils sont également disponibles sur le site Internet de la Société à l'adresse ia.ca/relationaveclesinvestisseurs. Tous les éléments intégrés par renvoi dans cette *Notice annuelle* font référence à des parties des documents déposés sur SEDAR+ aux dates indiquées ci-dessus. Toutes les autres références sont fournies à titre informatif uniquement.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

- La Société publie ses résultats et ses états financiers conformément aux IFRS. La Société publie également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS. Elle emploie des mesures non conformes aux IFRS et d'autres mesures financières lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance, estimant que ces mesures fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières utilisées n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières similaires utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière, de situation financière ou de flux de trésorerie déterminées conformément aux IFRS. La Société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit.

- Pour de l'information pertinente au sujet des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent document, y compris un rapprochement des mesures financières non IFRS avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, consultez la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » du *Rapport de gestion 2025*, lequel est intégré par renvoi dans la présente *Notice annuelle* et est disponible sur le site Internet de SEDAR+ au sedarplus.ca ou sur le site Internet de iA Groupe financier à l'adresse ia.ca.

Énoncés prospectifs

- Ce document peut contenir des énoncés de nature prévisionnelle ou autrement prospective, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « revoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans ce document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation, les stratégies, ou les perspectives opérationnelles possibles ou futurs et les initiatives et les objectifs en matière de durabilité, incluant en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.
- Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.
 - Les facteurs et risques importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les attentes comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : les conditions économiques et commerciales générales; le niveau de concurrence et de consolidation et la capacité à adapter les produits et services aux changements du marché ou des clients; la technologie de l'information, la protection, la gouvernance et la gestion des données, y compris les atteintes à la vie privée, et les risques liés à la sécurité de l'information, y compris les cyberrisques; le niveau d'inflation; la performance et la volatilité des marchés boursiers; les fluctuations des taux d'intérêt; les risques liés à la stratégie de couverture; l'exactitude des informations reçues des contreparties et la capacité des contreparties à remplir leurs obligations; les changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement; le risque de liquidité de iA Groupe financier, y compris la disponibilité de fonds pour honorer les engagements financiers aux dates d'échéance prévues; la mauvaise gestion ou la dépendance à l'égard de relations avec des tiers dans le contexte de la chaîne d'approvisionnement; la capacité d'attirer, de former et de retenir des employés clés; le risque de conception, de mise en œuvre ou d'utilisation inappropriée de modèles complexes, incluant l'intelligence artificielle; le risque de fraude; l'évolution des lois et des réglementations, y compris les lois fiscales; les litiges contractuels et juridiques; les mesures prises par les autorités réglementaires susceptibles d'affecter les activités ou les opérations de iA Groupe financier ou de ses partenaires commerciaux; les modifications apportées aux lignes directrices en matière de capital et de liquidité (ou variations ou retraits liés à des changements anticipés); les risques liés à l'environnement politique et social régional ou mondial; l'incertitude géopolitique et commerciale; et les risques liés au climat, y compris les événements météorologiques extrêmes ou les changements climatiques à plus long terme et la transition vers une économie à faible émission de carbone; la capacité de iA Groupe financier à répondre aux attentes des parties prenantes sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance; la survenance de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (telles que la pandémie de COVID-19) et d'actes de terrorisme; et les révisions à la baisse de la solidité financière ou des notations de crédit de iA Groupe financier ou de ses filiales.
 - Les hypothèses et les facteurs importants sur lesquels a été fondée la préparation des perspectives financières comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'exactitude des estimations, des hypothèses et des jugements dans le cadre des méthodes comptables applicables et

l'absence de changement important concernant les normes et méthodes comptables applicables de la Société; l'absence de variation importante concernant les taux d'intérêt; l'absence de changement important concernant le taux d'imposition réel de la Société; l'absence de changement important concernant le niveau d'exigences réglementaires en matière de capital de la Société; la disponibilité d'options pour le déploiement du capital excédentaire; l'expérience en matière de crédit, la mortalité, la morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices conformes aux études actuarielles; le rendement des investissements conforme aux attentes de la Société et conforme aux tendances historiques; les différents taux de croissance des activités selon l'unité d'exploitation; l'absence de changement inattendu concernant le contexte économique, concurrentiel, juridique ou réglementaire ou le contexte dans le secteur des assurances ou les mesures prises par les autorités de réglementation qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités ou l'exploitation de iA Groupe financier ou de ses partenaires d'affaires; l'absence de variation imprévue concernant le nombre d'actions en circulation; et la non-matérialisation des risques ou des autres facteurs mentionnés ou dont il est question ailleurs dans le présent document ou qui figurent à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion 2025* de la Société, susceptibles d'avoir une influence sur le rendement ou les résultats de la Société.

- Les tensions commerciales croissantes entre les États-Unis et le Canada, y compris les tarifs douaniers continue de perturber les chaînes d'approvisionnement et d'augmenter les coûts, contribuant ainsi à l'incertitude économique. Les marchés boursiers mondiaux pourraient être confrontés à une volatilité accrue en raison des risques liés aux tarifs douaniers, des attentes changeantes en matière de taux d'intérêt et des valorisations boursières élevées. Ces facteurs pourraient entraîner une réduction de la confiance des consommateurs et des investisseurs, accroître la volatilité financière et limiter les occasions de croissance.
- Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion 2025* et à la note « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » afférente aux États financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca.
- Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige. Les déclarations prospectives sont présentées dans ce document dans le but d'aider les investisseurs et d'autres personnes à comprendre certains éléments clés des résultats financiers attendus de la Société, ainsi que les objectifs, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales de la Société, et d'obtenir une meilleure compréhension de l'environnement opérationnel anticipé de la Société. Les lecteurs sont avertis que ces informations peuvent ne pas être appropriées à d'autres fins.

Structure organisationnelle

Nom, adresse et constitution

iA Société financière est une société par actions constituée le 20 février 2018 sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Dès sa constitution et jusqu'au 1^{er} janvier 2019, elle était une filiale à part entière de Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« **iA Assurance** ») et n'avait pas d'activités commerciales. Le 1^{er} janvier 2019, un plan d'arrangement antérieurement approuvé par les actionnaires de iA Assurance et entériné par le tribunal a été complété et mis en place (l'« **Arrangement** »). Le 1^{er} janvier 2019, un certificat d'arrangement a été émis par le Registraire des entreprises du Québec et iA Société financière est devenue la société mère du groupe détenant la totalité des actions ordinaires de iA Assurance.

Les statuts de la Société ont été modifiés, en 2022, afin de créer des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A série A, en 2024, afin de créer des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A série B, et en 2025, afin de créer des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A série C. Pour une description détaillée de la structure du capital de la Société, veuillez vous reporter à la section « Structure du capital » à la page 16 de la présente *Notice annuelle*.

iA Société financière est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) et n'est pas régie par la *Loi sur les assureurs* (Québec). Toutefois, iA Société financière maintient la capacité à fournir, si elle l'estime nécessaire, du capital à iA Assurance afin que celle-ci respecte les exigences de la *Loi sur les assureurs* (Québec) en matière de suffisance du capital. Pour plus d'information, veuillez consulter la section « Législation applicable » à la page 12 de la présente *Notice annuelle*.

Le siège social de iA Société financière est situé au 1080, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1S 1C7.

Liens intersociétés

iA Société financière exerce ses activités par l'intermédiaire d'un groupe de filiales. Les informations concernant les principales filiales de iA Société financière, y compris ses filiales directes et indirectes, figurent à la note 31 « Filiales » des États financiers consolidés à la page 91. Ces sociétés ont été constituées sous le régime canadien des sociétés par actions ou sous le régime provincial ou étatique applicable dans le territoire où est situé leur siège social. Pour plus d'information sur les activités de iA Société financière et de ses filiales, veuillez consulter la section « Secteurs d'activité », aux pages 18 à 30 du *Rapport de gestion 2025*.

Évolution générale des activités

Historique des trois dernières années

iA Société financière et ses filiales ont poursuivi leur plan de développement au cours des trois dernières années. Les principaux axes de développement de la Société durant cette période peuvent être regroupés en deux grandes catégories : (i) les acquisitions, cessions et fusions, et (ii) les initiatives stratégiques.

En 2025, la Société a continué de démontrer la robustesse de sa vision stratégique établie avec une perspective à long terme, la résilience de son modèle d'affaires et la justesse de ses choix, notamment sur le plan technologique.

Acquisitions, cessions et fusions

- Le 31 octobre 2025, la Société a procédé à l'acquisition de RF Capital Group inc. (« **RF Capital Group** ») pour un prix total de 691 millions de dollars, ce qui comprend le coût de la stratégie de rétention des conseillers. RF Capital Group est une société de gestion de patrimoine indépendante de premier plan établie au Canada, qui exerce ses activités sous la marque Patrimoine Richardson. Elle est réputée pour fournir des services-conseils financiers complets, axés sur le client et adaptés au marché des clients à valeur nette élevée, avec plus de 40 milliards de dollars en actifs sous administration. L'acquisition de RF Capital Group a été réalisée par une filiale en propriété exclusive de la Société aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu des dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario).
- Le 4 février 2025, la Société a annoncé l'acquisition de Global Warranty, un groupe d'importants fournisseurs et administrateurs indépendants de garanties sur le marché des véhicules d'occasion au Canada. Global Warranty exerce ses activités avec un réseau de plus de 1 500 concessionnaires automobiles et de plus de 400 centres de réparation autorisés à travers le pays.
- Le 7 août 2024, la Société a annoncé avoir procédé à l'acquisition de deux blocs d'affaires existants de Prosperity Life Group (« **Prosperity** »). Les blocs d'assurance acquis par la Société sont composés de produits couvrant les frais funéraires et de produits d'assurance vie temporaire, émis par la société Prosperity S.USA Life Insurance Company, Inc. (« **S.USA** ») aux États-Unis, représentant plus de 115 000 polices et plus de 100 millions de dollars américains de primes annuelles. S.USA est une compagnie d'assurance vie de l'Arizona autorisée à souscrire des produits d'assurance vie, de rente et de maladie dans 47 États et dans le District de Columbia. De plus, le réseau de distribution de Prosperity a été invité à vendre les produits de iA Groupe financier.
- Le 6 août 2024, la Société a, par l'entremise de sa filiale iA Gestion privée de patrimoine inc. (« **iAGPP** »), annoncé l'acquisition des actifs de la division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. (« **VMBL** »). La division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de VMBL gère plus de deux milliards de dollars d'actifs sous administration. Suite à la transaction, environ 15 000 comptes clients ont été transférés, et plus de 25 conseillers ont rejoint le réseau de iAGPP.
- Le 28 juin 2024, la Société a annoncé que iA American Holdings Inc., une filiale de la Société, a procédé à l'acquisition de Vericity, Inc. (« **Vericity** »). Avec plus de 400 employés, Vericity comprend deux entités qui servent le marché intermédiaire de l'assurance vie, avec des synergies entre elles et combinant l'intelligence artificielle et une riche analyse des données pour livrer des technologies innovatrices brevetées : Fidelity Life, une compagnie d'assurance autorisée dans tous les États, à l'exception de New York et du Wyoming, et dans le District de Columbia, et eFinancial, une agence numérique directe pour les consommateurs.

Pour plus de détails sur les acquisitions et cessions réalisées par la Société au cours des trois dernières années, veuillez consulter la note 4 « Acquisition d'entreprises » des *États financiers consolidés* de iA Société financière pour l'année 2025, la note 4 « Acquisition d'entreprises » et la note 32 « Événements postérieurs à la date de clôture » des *États financiers consolidés* de iA Société financière pour l'année 2024 et la note 5 « Acquisition d'entreprises » des *États financiers consolidés* de iA Société financière pour l'année 2023.

Initiatives stratégiques

- Avec son plan stratégique actuel, iA Groupe financier vise à devenir le leader du secteur financier qui combine le mieux l'expérience humaine et numérique. La Société structure sa croissance autour de cinq leviers :
 - L'accent mis sur des marchés cibles où elle peut devenir une leader;
 - La diversification et la solidité de ses réseaux de distribution;
 - Une gamme complète de produits pour assurer la sécurité financière de ses clients;
 - L'intégration de la technologie pour soutenir sa stratégie de croissance;
 - L'adaptabilité et l'agilité pour soutenir la croissance future des marchés cibles.
- iA Groupe financier continue d'étendre ses réseaux de distribution, comptant plus de 33 000 conseillers actifs au Canada et une présence nationale auprès de plus de 7 000 concessionnaires aux États-Unis. L'entreprise développe des partenariats stratégiques avec des agences de marketing indépendantes (AMI) et des fabricants d'équipement d'origine (FEO) et met en place des programmes de formation et d'accompagnement pour ses partenaires et concessionnaires, afin d'assurer une couverture optimale et un service de qualité à ses clients.
- La Société lance régulièrement de nouveaux produits, tels que des polices participatives et des solutions d'assurance vie simplifiée, afin de répondre aux besoins du marché de masse et du marché intermédiaire. Aux États-Unis, iA Groupe financier développe des offres spécifiques pour le marché hispanique et les aînés, tout en élargissant sa gamme de garanties prolongées et de services intégrés pour les concessionnaires. Cette capacité d'innovation lui permet de rester à l'avant-garde et de s'adapter rapidement aux évolutions du marché. iA Groupe financier poursuit la modernisation de ses plateformes numériques et l'intégration de l'intelligence artificielle pour améliorer l'expérience client et conseiller. L'entreprise investit massivement dans l'automatisation des processus, notamment la souscription, qui atteint désormais 54 % de polices souscrites automatiquement pour l'unité d'exploitation de l'Assurance individuelle au Canada. Des outils innovants comme la plateforme EVO facilitent la gestion des dossiers et offrent une expérience fluide et rapide aux conseillers.
- L'entreprise adopte une culture d'efficacité et d'optimisation des coûts, avec des investissements ciblés dans la transformation numérique et l'automatisation des processus. Des indicateurs internes sont déployés pour mesurer et améliorer l'efficacité opérationnelle, permettant à iA Groupe financier de maintenir une organisation agile et performante, capable de soutenir sa croissance et de répondre aux attentes du marché.
- La croissance de iA Groupe financier est également soutenue par des acquisitions ciblées, telles que les acquisitions de Vericity et de Prosperity aux États-Unis, qui renforcent la présence numérique et la capacité d'innovation du groupe. Au Canada, l'acquisition de Global Warranty a permis d'élargir l'offre de produits dans le secteur automobile, tandis que l'acquisition de RF Capital Group a renforcé la position de iA Groupe financier dans le secteur de la gestion de patrimoine et des services aux conseillers indépendants. Ces opérations stratégiques favorisent l'expansion de l'entreprise et la création de synergies entre les différents secteurs d'activité.
- La Société poursuivra la mise en œuvre de projets et d'initiatives de durabilité, prenant en compte les considérations environnementales, sociales et de gouvernance, lesquelles constituent un autre domaine de développement important. La Société publie un *Rapport de durabilité* annuellement, dont la dernière version est disponible sur notre site Web à l'adresse ia.ca. Le *Rapport de durabilité* n'est pas intégré par renvoi dans la présente *Notice annuelle*.

Le tableau qui suit illustre la croissance des affaires de la Société et de ses filiales au cours des trois dernières années :

	Croissance des affaires			
	2025	2024	2023	Variation (2025-2024)
en millions de dollars, sauf indication contraire				
Primes nettes, équivalents de primes et dépôts⁽¹⁾				
Primes nettes				
Fonds général	9 608	9 901	9 146	(3 %)
Fonds distincts	9 245	7 961	5 592	16 %
Total	18 853	17 862	14 738	6 %
Dépôts – Fonds communs de placement	2 391	1 936	1 531	24 %
Autres dépôts et équivalents de primes ⁽²⁾	773	626	535	23 %
Total	22 017	20 424	16 804	8 %
Actif sous gestion⁽³⁾ et sous administration⁽³⁾				
Actif sous gestion				
Fonds général ⁽⁴⁾	59 761	57 286	52 009	4 %
Fonds distincts	63 047	52 575	41 837	20 %
Fonds communs de placement	14 099	13 290	12 204	6 %
Autres ⁽⁵⁾	6 252	5 579	4 485	12 %
Total partiel	143 159	128 730	110 535	11 %
Actif sous administration ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	197 910	132 576	109 669	49 %
Total	341 069	261 306	220 204	31 %
ASSURANCE, CANADA				
Assurance individuelle				
Ventes ⁽⁸⁾	415	392	369	6 %
Primes nettes	2 418	2 160	1 985	12 %
Assurance collective				
Ventes				
Régimes d'employés	159	84	50	89 %
Marchés spéciaux	393	412	367	(5 %)
Total	552	496	417	11 %
Services aux concessionnaires				
Ventes				
Assurance crédit	175	193	211	(9 %)
Assurance biens et risques divers	610	522	475	17 %
Total	785	715	686	10 %
iA Assurance Auto et Habitation (iAAH)	661	600	519	10 %
GESTION DE PATRIMOINE				
Gestion de patrimoine individuel				
Ventes brutes				
Rentes assurées et autres produits d'épargne	1 724	2 039	2 682	(15 %)
Fonds distincts	6 934	5 443	3 581	27 %
Fonds communs de placement	2 391	1 936	1 531	24 %
Total	11 049	9 418	7 794	17 %
Ventes nettes				
Fonds distincts	4 001	2 937	754	36 %
Fonds communs de placement	(189)	(533)	(668)	(65 %)
Total	3 812	2 404	86	59 %
Fonds sous gestion				
Rentes assurées et autres produits d'épargne (fonds général) ⁽⁹⁾	4 136	4 603	4 513	(10 %)
Fonds distincts	42 323	34 294	26 650	23 %
Fonds communs de placement	14 099	13 290	12 204	6 %

Croissance des affaires				
	2025	2024	2023	Variation (2025-2024)
en millions de dollars, sauf indication contraire				
Total	60 558	52 187	43 367	16 %
Épargne et retraite collectives				
Primes (ventes)				
Produits d'accumulation	2 535	2 671	1 930	(5 %)
Rentes assurées	585	1 843	825	(68 %)
Total	3 120	4 514	2 755	(31 %)
Fonds sous gestion				
Produits d'accumulation	21 066	18 619	15 551	13 %
Rentes assurées ⁽⁹⁾	7 735	7 437	5 685	4 %
Total	28 801	26 056	21 236	11 %
AFFAIRES AMÉRICAINES				
Assurance individuelle				
Ventes (\$ CA)	425	311	231	37 %
Services aux concessionnaires				
Ventes (\$ CA)	1 653	1 488	1 283	11 %

- (1) Les primes nettes, les équivalents de primes et les dépôts sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de notre *Rapport de gestion 2025* pour plus d'information sur ces mesures.
- (2) Montants versés relativement à des contrats d'investissement et à des contrats de services administratifs.
- (3) L'actif sous gestion et l'actif sous administration sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de notre *Rapport de gestion 2025* pour plus d'informations sur ces mesures.
- (4) Tous les actifs du fonds général, comprenant notamment : les rentes assurées, les autres produits d'épargne et autres contrats d'accumulation.
- (5) Principalement des actifs gérés pour des tiers.
- (6) Au T2-2025, les chiffres relatifs aux actifs sous administration de 2024 et de 2023 ont été ajustés afin de refléter les améliorations apportées aux ajustements de consolidation entre la Société et l'une de ses filiales.
- (7) Comprend les actifs liés aux filiales de distribution.
- (8) Les ventes sont une mesure financière supplémentaire. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de notre *Rapport de gestion 2025* pour plus d'informations sur cette mesure.
- (9) Représentent les affaires en vigueur vendues par le secteur d'activité de la Gestion de patrimoine, mais dont les actifs sont en fait gérés par le secteur d'activité des Placements.

Développements anticipés

En 2026, iA Groupe financier prévoit poursuivre l'expansion et la diversification de ses réseaux de distribution par plusieurs initiatives concrètes. La Société entend renforcer le recrutement de conseillers dans les marchés en croissance, notamment en misant sur l'entrepreneuriat et la formation continue, afin d'augmenter le nombre de conseillers actifs et d'élargir sa présence dans de nouveaux segments de clientèle. Par ailleurs, iA Groupe financier vise à approfondir ses partenariats avec les agences de marketing indépendantes, les fabricants d'équipement d'origine et les concessionnaires, tant au Canada qu'aux États-Unis, pour offrir une gamme de produits et de services toujours plus adaptée aux besoins des clients et des partenaires.

L'intégration de plateformes numériques et d'outils d'automatisation restera au cœur de la stratégie, permettant de simplifier la souscription, d'améliorer l'expérience client et de soutenir la croissance organique. La Société poursuivra également le développement de produits et services ciblés pour des segments précis, tels que le marché hispanique, les aînés et les marchés de masse et intermédiaires, afin de répondre aux besoins évolutifs du marché.

La Société mettra à profit les synergies opérationnelles et commerciales entre ses différentes unités d'exploitation pour accélérer le développement de nouveaux produits et maximiser la création de valeur. Enfin, la Société demeurera attentive aux occasions d'affaires et aux possibilités d'acquisitions stratégiques, comme en témoignent les intégrations récentes de Vericity, de Prosperity, de Global Warranty et de RF Capital Group, qui ont permis de renforcer son positionnement et d'élargir son offre.

De plus amples informations sur les orientations 2026 de toutes les unités d'exploitation sont disponibles dans la section « Secteurs d'activité », aux pages 18 à 30 du *Rapport de gestion 2025*.

Description des activités

Description générale

La Société et ses filiales exercent leurs activités dans cinq secteurs, dont trois secteurs d'activité – Assurance, Canada, Gestion de patrimoine et Affaires américaines – et deux secteurs de soutien – Placements et Exploitation générale.

Le secteur de l'Assurance, Canada offre des produits d'assurance pour répondre à tous les besoins de protection des particuliers, produits qui vont de l'assurance collective à l'assurance vie ou maladie en passant par l'assurance de dommages, l'assurance biens et risques divers ou les produits auxiliaires offerts à l'achat d'un véhicule automobile. La société bénéficie d'une présence nationale et s'appuie sur des réseaux de distribution étendus, comprenant des conseillers du réseau Carrière, des agents généraux et des partenaires spécialisés. Les principaux clients de ce secteur sont les particuliers, les groupes, les associations et les concessionnaires. Parmi les tendances marquantes, on note la numérisation des outils, le lancement de couvertures inclusives et la croissance soutenue des produits participatifs.

Le secteur de la Gestion de patrimoine propose quant à lui une vaste sélection de produits d'épargne et retraite, y compris des fonds distincts et des fonds communs de placement, destinés tant aux particuliers qu'aux groupes. Le secteur compte également sur des réseaux de distribution étendus. Parmi les tendances observées, on note la numérisation des services et le développement de solutions hybrides adaptées aux besoins des clients.

Le secteur des Affaires américaines, de son côté, mène ses activités sur le marché américain par l'entremise de deux unités d'exploitation, à savoir l'Assurance individuelle et les Services aux concessionnaires. L'assurance individuelle est principalement offerte sous forme de produits à émission simplifiée, distribués par des agences indépendantes. Les Services aux concessionnaires consistent en garanties prolongées et en services d'assurance pour véhicules, adaptés et distribués à travers un vaste réseau de partenaires. Les tendances clés du secteur incluent la numérisation des processus, la croissance des ventes en ligne et l'adaptation rapide des offres aux besoins du marché américain.

Pour maintenir le rendement global du groupe, la Société s'appuie sur deux secteurs de soutien. Le secteur des Placements assure un soutien stratégique aux secteurs d'activité d'exploitation et supervise la gestion globale des portefeuilles. Parallèlement, le secteur de l'Exploitation générale gère toutes les fonctions de soutien général de l'organisation.

Sur le plan de la rentabilité en 2025, la Société a terminé l'année avec un bénéfice net aux actionnaires ordinaires de 1,053 millions de dollars, comparativement à 942 millions de dollars en 2024.

Sur le plan de la croissance des affaires en 2025, 27 % des primes nettes, des équivalents de primes et des dépôts de la Société provenaient du secteur de l'Assurance, Canada (26 % en 2024), 64 % du secteur de la Gestion de patrimoine (66 % en 2024) et 9 % du secteur des Affaires américaines (8 % en 2024).

Par région, en 2025, 3 % des primes nettes, des équivalents de primes et des dépôts provenaient des provinces de l'Atlantique (4 % en 2024), 42 % du Québec (43 % en 2024), 23 % de l'Ontario (24 % en 2024), 23 % des provinces de l'Ouest (21 % en 2024) et 9 % des États-Unis (8 % en 2024).

Pour une description plus détaillée de la Société, de ses filiales et de ses unités d'exploitation, veuillez consulter la section « Structure organisationnelle » à la page 4 de la présente *Notice annuelle* ainsi que la section « Secteurs d'activité » du *Rapport de gestion 2025* qui présentent chacune des unités d'exploitation.

Compétences et connaissances spécialisées

Afin de soutenir le développement du groupe, la Société a besoin d'employés qui possèdent des compétences variées, notamment dans les domaines des technologies de l'information, de la vente, des sciences actuarielles, de la comptabilité, des placements, du droit et des communications. Alors que la Société poursuit sa croissance, la pénurie de ressources qualifiées présente un défi et constitue une réalité pour de nombreux employeurs. Par conséquent, la Société s'efforce de façon constante d'améliorer l'efficacité interne, de favoriser une forte rétention des employés par l'entremise du perfectionnement et du renouvellement de la formation, et en attirant de nouveaux employés par l'entremise de ses programmes de recrutement, à la fois au Canada et à l'étranger. En plus d'être bénéfique pour l'expérience employé globale, l'environnement de travail flexible et hybride offert par la Société est une occasion d'élargir le bassin de recrutement puisque les talents peuvent être recrutés de façon plus étendue à partir de lieux distincts des sites physiques.

Tendances

Environnement concurrentiel

Les marchés de l'assurance et de la gestion de patrimoine sont des marchés très concurrentiels. Au cours des dernières années, l'environnement dans lequel évoluent la Société et ses filiales a notamment été marqué par plusieurs phénomènes :

- un mouvement de consolidation, alors que l'on a vu plusieurs grands assureurs fusionner leurs activités ou acquérir d'autres sociétés et que, plus récemment, ce mouvement s'est accentué du côté des firmes de gestion de patrimoine;
- la maturité du marché de l'assurance vie individuelle au Canada, en raison notamment du vieillissement de la population, de la faible croissance de la population et de la stagnation du nombre de représentants d'assurance;
- l'élargissement continu de l'offre de produits des assureurs;
- l'ajustement du marché de la gestion de patrimoine aux conséquences du vieillissement de la population; et
- la poursuite du développement de la technologie numérique des institutions.

Dans le marché de la gestion de patrimoine individuel, la Société compte parmi ses concurrents des sociétés d'assurance de personnes, des banques, des sociétés de gestion de fonds communs de placement, des courtiers en valeurs mobilières et d'autres fournisseurs. iA Groupe financier s'est classé en 2025 au premier rang au Canada pour les ventes brutes de fonds distincts et se classe au premier rang pour les ventes nettes de fonds distincts depuis 2016. En date du 31 décembre 2025, iA Groupe financier est le chef de file au Canada en actif des fonds distincts sous gestion¹. En 2025, alors que les performances favorables des marchés financiers ont continué à renforcer l'optimisme des clients à l'égard des classes d'actifs plus risquées offrant un potentiel de rendement plus élevé que les placements garantis, l'unité d'exploitation de la Gestion de patrimoine individuel a bien performé en enregistrant des ventes nettes positives combinées totales pour l'année, mais aussi en offrant aux clients des produits qui offrent de la sécurité et des rendements attrayants.

La concurrence dans l'industrie de l'assurance de personnes est souvent menée au chapitre du développement des produits, du prix des produits, de la rémunération des représentants et de la capacité générale des sociétés de faire croître leurs réseaux de distribution et de bien former leurs représentants. La Société a su maintenir un sain équilibre entre ses objectifs de rentabilité et une bonne croissance de ses ventes, grâce, notamment, à de fréquents ajustements tarifaires ciblés.

Le modèle d'affaires de iA Société financière et de ses filiales repose sur la capacité du groupe à générer une croissance organique soutenue grâce à la diversification de ses réseaux de distribution, à sa présence géographique, à son offre étendue de produits et aux segments de marché où elle exerce des activités. Le

¹ Source : Investor Economics, Janvier 2026.

modèle d'affaires s'appuie également sur la capacité de la Société à générer une croissance au moyen d'acquisitions stratégiques.

Pour soutenir ses résultats, la Société a recours à diverses stratégies de croissance :

- Dans les unités d'exploitation de l'Assurance individuelle et de la Gestion de patrimoine individuel, la Société est concurrente sur l'ensemble du marché canadien. Ses principaux avantages concurrentiels sont sa capacité de bâtir des réseaux de distribution solides pour ses produits et ses services, sa gamme de produits large et évolutive et ses outils numériques performants;
- Dans les unités d'exploitation de l'Assurance collective et de l'Épargne et retraite collectives, la Société choisit d'être présente dans les marchés et les régions où ses relations et ses synergies peuvent être mises à profit et de développer le potentiel de croissance dans les relations avec des conseillers à l'extérieur du Québec. La Société se positionne de façon unique pour répondre aux besoins de tous les groupes, adopte une évolution technologique pour assurer un succès continu et tire parti de sa taille agile pour adapter efficacement ses activités;
- Dans l'unité d'exploitation de iA Auto et habitation, la Société cible le marché de masse et intermédiaire et maximise les synergies entre les unités d'affaires, notamment en optimisant le référencement provenant des réseaux de la Société;
- Dans l'unité d'exploitation des Services aux concessionnaires, la Société offre un service tout-en-un qui fait face à moins de concurrents sur le marché, elle cible les consommateurs de véhicules neufs et d'occasion, d'équipement de loisirs et d'équipement lourds à l'échelle nationale et elle possède un vaste réseau de distribution permettant une portée optimale;
- Dans le secteur des Affaires américaines, l'unité d'exploitation des Services aux concessionnaires tire parti de son avantage distinct en tant que joueur important du marché canadien pour accélérer la croissance à la fois organique et par l'entremise d'acquisitions, tandis que dans sa division de l'Assurance individuelle, elle opère dans certains marchés par l'entremise d'agences de marketing indépendantes disposant d'un portefeuille personnalisé de produits et de capacités numériques clés.

Pour connaître les facteurs clés de la croissance du bénéfice à long terme de chacun des secteurs d'activité de la Société, veuillez consulter le *Rapport de gestion 2025*.

Développements récents dans l'environnement économique et financier

Au-delà de la concurrence, la Société doit aussi faire face aux conditions et aux défis du marché, notamment à l'économie et aux marchés financiers.

La situation financière de la Société au 31 décembre 2025 ainsi que son programme de gestion des risques lui permettent de relever efficacement ces défis et d'ainsi continuer à contribuer au bien-être financier de ses clients.

L'environnement macroéconomique de 2025 a été marqué par des tensions géopolitiques, des changements dans les politiques commerciales, des mesures de politique monétaire prises par les banques centrales pour lutter contre l'inflation et la volatilité des marchés tout au long de l'année. Du côté des marchés boursiers, le rendement de l'indice S&P/TSX au Canada est de 28,2 %, de 16,4 % pour l'indice S&P 500 en dollars américains et de 21,6 % pour l'indice MSCI World en dollars américains en 2025.

Pour plus d'information concernant l'incidence des développements économiques et financiers de 2025 sur la rentabilité de la Société, se référer à la section « Rentabilité » aux pages 31 à 52 du *Rapport de gestion 2025*. Pour plus d'information sur le risque de baisse des marchés boursiers et sur les mesures prises par la Société en 2025 pour atténuer ce risque, se référer à la section « Gestion des risques » aux pages 70 à 83 du *Rapport de gestion 2025*.

Législation applicable

iA Société financière est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) et n'est pas régie par la *Loi sur les assureurs* (Québec). Toutefois, iA Société financière maintient la capacité à fournir, si elle l'estime nécessaire, du capital à iA Assurance afin que celle-ci respecte les exigences de la *Loi sur les assureurs* (Québec) en matière de suffisance du capital. Aux termes d'un engagement modifié et refondu entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026 (auquel l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») est intervenante), iA Société financière s'engage à respecter les principes énoncés dans la *Ligne directrice sur la gestion du capital* émise par l'AMF et à divulguer trimestriellement la position de son capital. La Société s'engage également à maintenir, au minimum, le ratio ESCAP total et le ratio ESCAP de base (ci-après les « **ratios règlementaires** »), calculés conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) de l'AMF, ainsi que le ratio Solo, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital autonome – Assurance de personnes (Solo)* de l'AMF.

En vertu des lois applicables, les états financiers de iA Société financière et de certaines filiales doivent être préparés conformément aux IFRS, notamment, lorsqu'applicable, les dispositions propres aux entreprises d'assurance vie.

iA Société financière est un émetteur assujetti en vertu des différentes lois sur les valeurs mobilières en vigueur dans les provinces du Canada. Dans le cadre de l'Arrangement, le 1^{er} janvier 2019, iA Société financière a procédé à l'émission d'actions ordinaires. Depuis l'Arrangement, la Société a également émis des titres de créance et des actions privilégiées.

La *Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie* (Québec) (la « **Loi privée 1999** »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie* (Québec) (la « **Loi privée 2018** », collectivement avec la Loi privée 1999, la « **Loi privée** »), interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée en contravention avec ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir directement ou indirectement 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Les filiales d'assurance canadiennes, dont iA Assurance, sont réglementées par l'AMF aux termes des pouvoirs conférés par la *Loi sur les assureurs* (Québec). Les activités de iA Assurance à l'extérieur de la province du Québec sont assujetties aux exigences des organismes de réglementation locaux.

Dans l'ensemble, les sociétés du groupe sont autorisées par les organismes fédéraux, provinciaux et étatiques appropriés à exercer leurs activités dans les provinces et territoires du Canada, ainsi que dans les 50 États des États-Unis, le District de Columbia et sept territoires américains et britanniques. Elles sont aussi assujetties à la réglementation et à la supervision des provinces et des territoires canadiens, des États et des territoires américains et des territoires britanniques où elles exercent leurs activités. Les pouvoirs de réglementation et de supervision auxquels ces sociétés sont assujetties se rapportent, entre autres, à ce qui suit : l'octroi de permis aux assureurs et à leurs représentants; la nature et l'évaluation des placements et les restrictions applicables à ceux-ci; les normes de solvabilité; l'examen annuel des affaires des sociétés d'assurance; les rapports annuels et autres documents qui doivent être déposés relativement à la situation financière des assureurs; et les exigences quant aux réserves pour les engagements au titre des polices, les primes non acquises et les pertes.

La *Loi sur les assureurs* (Québec), qui régit iA Assurance, prévoit que des normes sont déterminées par règlement quant à la suffisance du capital des sociétés d'assurance vie. La réglementation établit les exigences en matière de suffisance des fonds propres d'une société d'assurance vie en appliquant des facteurs relatifs à certains éléments de risque à des éléments spécifiques d'actif et de passif au bilan ainsi que hors bilan et en additionnant les résultats. Les autorités de surveillance ont émis des lignes directrices portant notamment sur l'établissement du capital requis afin de se conformer aux exigences. Ces lignes directrices définissent la méthodologie à utiliser pour déterminer les éléments composant les ratios règlementaires, notamment le capital disponible, certaines provisions incluses dans les provisions actuarielles et le coussin de solvabilité global.

La *Loi sur les assureurs* (Québec) prévoit, en outre, certaines restrictions à l'égard des dividendes versés aux actionnaires et des opérations portant sur les capitaux propres. Ainsi, aucun assureur ne peut déclarer de dividendes ou payer d'intérêts, selon le cas, ni distribuer ses surplus annuels si un paiement effectué à l'une

ou l'autre de ces fins a pour effet de rendre ses liquidités ou son capital insuffisants pour assurer une gestion saine et prudente. L'AMF peut, lorsqu'elle l'estime opportun, donner des instructions écrites à un assureur concernant la suffisance de ses liquidités. Cela s'applique aux dividendes que iA Assurance déclare de temps à autre en faveur de la Société.

De plus, la *Loi sur les assureurs* (Québec) prévoit que les assureurs doivent exercer leurs pouvoirs de placement avec prudence et diligence, conformément aux règlements et suivant des pratiques de gestion saine et prudente. Des exigences supplémentaires (et, dans certains cas, l'obligation d'obtenir des approbations des autorités de réglementation) viennent, en outre, limiter certains placements.

Propriété intellectuelle et développement de produits

De façon générale, la Société et ses filiales prennent les dispositions nécessaires pour sauvegarder la propriété intellectuelle liée au nom de leurs produits et à leurs marques de commerce, et elles consacrent des ressources à la conception de nouveaux produits, toujours mieux adaptés à la demande de la clientèle. Il y a lieu de souligner cependant que, dans les marchés dans lesquels la Société et ses filiales exercent leurs activités, l'avantage concurrentiel lié à l'élaboration de nouveaux produits ne constitue pas un avantage stratégique, puisque les produits peuvent, pour la plupart, être copiés par des concurrents de façon relativement facile et rapide.

Activités de nature cyclique

Les activités de certains secteurs peuvent fluctuer en fonction de facteurs plus ou moins cycliques. Ainsi, en raison de la date limite de cotisation aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (« REER ») au Canada, les primes et les dépôts sont généralement plus élevés au cours du premier trimestre pour l'unité d'exploitation de la Gestion de patrimoine individuel. Pour l'unité d'exploitation de l'Assurance individuelle, le niveau des ventes est parfois moindre en début d'année, en raison de l'importance alors mise sur les REER, ainsi qu'au cours de l'été, en raison des vacances estivales. Pour les unités d'exploitation de l'Assurance collective ainsi que de l'Épargne et retraite collectives, le niveau des ventes peut parfois fluctuer de façon notable d'un trimestre à l'autre en raison de l'importance de la taille de certains nouveaux clients. Par ailleurs, du côté de l'unité d'exploitation de l'Assurance collective, plus spécifiquement des Régimes d'employés, les ventes peuvent parfois être supérieures en début d'année en raison de l'entrée en vigueur de contrats obtenus l'année précédente. Dans l'unité d'exploitation des Services aux concessionnaires (Canada et États-Unis), les ventes ont tendance à être plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres. Les produits d'assurance de ces divisions sont commercialisés entre autres auprès des concessionnaires automobiles, de sorte que la répartition des ventes au cours de l'année est liée jusqu'à un certain point à la saisonnalité des ventes de véhicules.

Main-d'œuvre

Au 31 décembre 2025, l'effectif de la Société et de ses filiales se chiffrait à plus de 10 347 employés, ce qui inclut les postes temporaires.

Durabilité

La durabilité est notamment intégrée dans les responsabilités du conseil d'administration et de la direction. La Société dispose d'un cadre de gouvernance qui assure une reddition de compte structurée en la matière. Le comité exécutif en durabilité agit comme forum central chargé de superviser l'intégration de la durabilité au sein du groupe, alors que le comité exécutif de gestion des risques définit quant à lui l'appétit et la tolérance envers les risques climatiques. Plusieurs membres siègent aux deux comités, ce qui permet d'assurer une coordination et une collaboration des diverses initiatives au sein de l'organisation.

La *Politique de durabilité* de iA Groupe financier encadre ses pratiques et sa gouvernance relative à la durabilité, y compris les changements climatiques. Plus particulièrement, elle précise le rôle et les responsabilités des différentes entités internes de l'organisation.

En matière de finance durable, la *Politique d'investissement durable* de iA Gestion mondiale d'actifs¹, le principal gestionnaire de portefeuille et d'actifs de iA Groupe financier, fournit un cadre et des orientations pour intégrer les considérations ESG dans la gestion d'investissement et les activités d'engagement d'une manière cohérente.

Environnement

La stratégie climatique de la Société consiste en cinq objectifs à long terme visant à contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Ceux-ci sont présentés dans notre plus récent *Rapport sur la performance liée aux changements climatiques*, lequel expose également la gouvernance de la Société, sa gestion des risques et des opportunités, ainsi que ses indicateurs et objectifs en matière de changements climatiques. iA Groupe financier publie également une *Déclaration de position sur les changements climatiques*. Ces informations sont disponibles sur notre site Web à l'adresse ia.ca/durabilite et ne sont pas intégrées par renvoi dans la présente *Notice annuelle*. De plus, la gestion des risques climatiques est régie par la *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques*. Cette politique s'insère dans le cadre de référence en matière de durabilité de iA Groupe financier, qui intègre notamment les risques climatiques, puisqu'une saine gestion des risques fait partie intégrante de la gouvernance. La politique tient compte de la taille, de la nature et de la complexité des activités de la Société, mais également du caractère propre aux risques climatiques, dont les impacts peuvent se manifester à court, à moyen et à long terme. L'*Énoncé d'appétit et de tolérance au risque* a été révisé en 2025 afin d'y intégrer nos objectifs de décarbonation et d'assurer un alignement avec nos engagements en matière de transition climatique.

Social

Sur le plan social, la Société a adopté plusieurs politiques internes et a publié sur son site Web plusieurs déclarations basées sur ces politiques, notamment l'*Énoncé de principe concernant la diversité au conseil d'administration*, l'*Énoncé de principe sur la diversité et l'inclusion*, l'*Énoncé de principe contre la discrimination*, l'*Énoncé de principe sur les droits de la personne*, la *Politique sur l'inclusion et les relations avec les Autochtones*, l'*Avis relatif à la protection des renseignements personnels* et le *Code de conduite des fournisseurs*.

Reconnaissant l'importance de cultiver un environnement équitable, diversifié et inclusif, la Société a entamé un processus de revue interne, complété en 2025, qui a mené à l'évolution de sa stratégie Équité, diversité et inclusion (EDI). Les axes prioritaires viseront à revoir les politiques, pratiques et procédures Talents et culture, à renforcer le leadership inclusif et à soutenir les Groupes-ressources d'employé(e)s. La Société continue la distribution interne du questionnaire d'auto-identification volontaire ainsi que le sondage d'inclusion.

En date du 31 décembre 2025, la représentation des femmes à la Direction principale de iA Groupe financier² était de 35 % (37 % en 2024). En 2022, nous avons défini un objectif visant à avoir une proportion de femmes entre 40 % et 60 % au sein de la Direction principale de iA Groupe financier d'ici 2025. Nous avons observé une progression significative, la proportion de femmes passant de 31 % à 35 %. Cependant, notre objectif n'est pas encore atteint. La Société continue ses efforts pour parvenir à la parité au sein de la Direction

¹ « iA Gestion mondiale d'actifs » et « iAGMA » sont des marques de commerce et autres noms sous lesquels l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et iA Gestion mondiale d'actifs inc. exercent leurs activités.

² « Direction principale de iA Groupe financier » signifie les membres de la haute direction et les cadres supérieurs ainsi que les cadres supérieurs des principales filiales qui composent le groupe.

principale de iA Groupe financier, en révisant notamment les pratiques de revue des talents et de planification de la relève.

En parallèle, la troisième phase du Programme d'attestation de partenariat en relations avec les autochtones (APRA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) a été déposée pour analyse auprès du CCEA à la fin 2025. À l'externe, la Société a lancé de nouveaux services et produits inclusifs, tels que les offres *Santé des femmes* et *Gestion de poids*.

Enfin, iA Groupe financier a poursuivi ses efforts sur le plan philanthropique en 2025 en versant des contributions philanthropiques totalisant 11,4 millions de dollars à divers organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis.

Rapport de durabilité

Pour plus d'informations sur les initiatives et les réalisations de iA Groupe financier en matière de durabilité et pour suivre nos progrès, nos pratiques, nos initiatives, nos politiques, nos objectifs et nos résultats en cette matière, consultez le plus récent *Rapport de durabilité*, disponible sur notre site Web à l'adresse ia.ca, lequel rapport n'est pas intégré par renvoi dans la présente *Notice annuelle*.

Facteurs de risque

Pour de l'information sur les facteurs de risque de iA Société financière et ses activités, veuillez consulter la section « Gestion des risques », aux pages 70 à 83 du *Rapport de gestion 2025*, et les États financiers consolidés, note 7 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance », aux pages 38 à 49, note 13 « Gestion du risque d'assurance », aux pages 55 à 56, note 14 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance », aux pages 57 à 73 et note 15 « Passif relatif aux contrats d'investissement, dépôts et passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts », à la page 74. Ces risques pourraient ne pas être les seuls auxquels iA Société financière est exposée. D'autres risques dont la direction n'a pas connaissance ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient se manifester et avoir un effet défavorable important sur iA Société financière, sur ses activités, sur ses résultats d'exploitation et sur sa situation financière.

Structure du capital

Description générale

Le capital autorisé de iA Société financière est composé :

1. d'un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale;
2. d'actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries, dont le nombre pouvant être émis est limité au nombre correspondant à au plus la moitié des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'émission proposée de ces actions privilégiées de catégorie A.

Au 31 décembre 2025, le capital émis et en circulation de la Société comportait 91 735 121 actions ordinaires, 250 000 actions privilégiées de catégorie A série A, 350 000 actions privilégiées de catégorie A série B et 400 000 actions privilégiées de catégorie A série C.

Les actions ordinaires de iA Société financière sont inscrites et se négocient à la Bourse de Toronto (« **TSX** ») sous le symbole boursier « **LAG** ».

Les actions ordinaires

Chaque action ordinaire donne à son porteur le droit d'exercer un vote aux assemblées des actionnaires (sauf aux assemblées destinées exclusivement aux porteurs d'actions d'une autre catégorie ou série). Sous réserve des droits prioritaires des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A et d'autres actions de rang supérieur aux actions ordinaires en ce qui a trait au versement des dividendes, les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes lorsque déclarés par le conseil d'administration de la Société. Également, sous réserve des droits prioritaires des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A et d'autres actions de rang supérieur aux actions ordinaires en ce qui a trait à la distribution des biens en cas de liquidation ou de dissolution de la Société, volontaire ou forcée, les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir le reliquat des biens de la Société qui se rapporte aux actionnaires en montants égaux par action ordinaire, sans que l'une des actions ordinaires ne confère de droit de priorité sur une autre.

Les actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises en une ou plusieurs séries comportant les droits et restrictions établis par le conseil d'administration. Les droits et restrictions rattachés à une série d'actions privilégiées de catégorie A ne confèrent aucune priorité à cette série en ce qui concerne les dividendes ou le remboursement du capital par rapport à une autre série d'actions privilégiées de catégorie A. En ce qui a trait à la priorité pour le versement des dividendes et la distribution des biens en cas de liquidation ou de dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou à toute autre distribution des biens de la Société à ses actionnaires dans le but précis de liquider les affaires de la Société, les actions privilégiées de catégorie A sont de rang supérieur aux actions ordinaires et aux autres actions qui sont de rang inférieur aux actions privilégiées de catégorie A.

Série A

Les actions privilégiées de catégorie A série A (les « **Actions de série A** ») ont été émises au prix de 1 000 \$ par action dans le cadre d'un placement de billets avec remboursement de capital à recours limité de la série 2022-1 à 6,611 % d'un capital global de 250 millions de dollars (titres secondaires) (les « **Billets 2022-1** »), échéant le 30 juin 2082. Ces actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A série A ont été émises à Société de fiducie Computershare du Canada (le « **Fiduciaire à recours limité** »), à titre d'actifs en fiducie (la « **Fiducie à recours limité** ») dans le cadre des Billets 2022-1. En cas de non-paiement des intérêts ou du capital des Billets 2022-1 à l'échéance, le recours de chaque porteur de Billets 2022-1 sera limité à sa part proportionnelle des actifs de la Fiducie à recours limité, lesquels actifs seront constitués des Actions de série A, sauf dans certaines circonstances limitées. Le Fiduciaire à recours limité a renoncé à son droit de recevoir, jusqu'à révocation, tout dividende sur les Actions de série A et par conséquent, aucun dividende ne devrait être déclaré ou versé sur ces actions jusqu'à cette révocation. Des renseignements supplémentaires concernant les Actions de série A figurent dans le prospectus et le supplément de prospectus en vertu desquels les actions ont été émises, disponibles sur le site Internet de SEDAR+ au sedarplus.ca. Les Actions de série A ne sont pas inscrites à la TSX.

Série B

Les actions privilégiées de catégorie A série B (les « **Actions de série B** ») ont été émises au prix de 1 000 \$ par action dans le cadre d'un placement de billets avec remboursement de capital à recours limité à 6,921 %, d'un capital global de 350 millions de dollars (titres secondaires) (les « **Billets 2024-1** »), échéant le 30 septembre 2084. Ces actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A série B ont été émises au Fiduciaire à recours limité dans le cadre des Billets 2024-1. En cas de non-paiement des intérêts ou du capital des Billets 2024-1 à l'échéance, le recours de chaque porteur de Billets 2024-1 sera limité à sa part proportionnelle des actifs de la Fiducie à recours limité, lesquels actifs seront constitués des Actions de série B, sauf dans certaines circonstances limitées. Le Fiduciaire à recours limité a renoncé à son droit de recevoir, jusqu'à révocation, tout dividende sur les Actions de série B et par conséquent, aucun dividende ne devrait être déclaré ou versé sur ces actions jusqu'à cette révocation. Des renseignements supplémentaires concernant les Actions de série B figurent dans le prospectus et le supplément de prospectus en vertu desquels les actions ont été émises, disponibles sur le site Internet de SEDAR+ au sedarplus.ca. Les Actions de série B ne sont pas inscrites à la TSX.

Série C

Les actions privilégiées de catégorie A série C (les « **Actions privilégiées de série C** ») ont été émises au prix de 1 000 \$ par action dans le cadre d'une émission d'actions privilégiées institutionnelles à certains investisseurs institutionnels. Il s'agit d'actions à dividende non cumulatif et à taux révisable tous les 5 ans d'un capital de 400 millions de dollars. Les Actions privilégiées de série C génèrent des dividendes fixes au taux de 6,435 % annuellement, payables semestriellement, pour la période du 23 juin 2025 au 30 juin 2030, à l'exclusion de cette date. Par la suite, le taux des dividendes des Actions privilégiées de série C sera réinitialisé à chaque période de 5 ans à un taux annuel égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada sur 5 ans, plus 3,40 %. Des renseignements supplémentaires concernant les Actions privilégiées de série C figurent dans le prospectus et le supplément de prospectus en vertu desquels les actions ont été émises, disponibles sur le site Internet de SEDAR+ au sedarplus.ca. Les Actions privilégiées de série C ne sont pas inscrites à la TSX.

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 4 novembre 2025, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités, laquelle a débuté le 14 novembre 2025 et prendra fin au plus tard le 13 novembre 2026 (ou à une date antérieure si la Société termine ses rachats conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la TSX). En vertu du nouveau programme, la Société peut acquérir, au cours de la période susmentionnée, jusqu'à 4 607 178 actions ordinaires, représentant approximativement 5,0 % des 92 143 563 actions ordinaires émises et en circulation au 31 octobre 2025.

À moins qu'un achat en bloc répondant à l'exception d'achat en bloc prévue par les règles de la TSX ne soit effectué, la Société peut racheter jusqu'à 66 402 actions ordinaires par jour de Bourse. Les rachats s'effectuent au cours du marché en vigueur au moment du rachat par l'entremise de la TSX ou d'autres plateformes de négociation canadiennes ou par tout autre moyen autorisé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans le cas où la Société acquiert des actions ordinaires par tout autre moyen autorisé en vertu des lois sur les valeurs mobilières, le prix d'achat des actions ordinaires peut différer du prix du marché des actions ordinaires au moment de l'acquisition. Les actions ordinaires rachetées sont annulées.

La Société estime que le rachat par la Société de ses actions ordinaires, de temps à autre, constitue une utilisation appropriée et souhaitable des liquidités disponibles afin d'accroître la valeur pour les actionnaires.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, 1 968 075 actions ordinaires ont été rachetées et annulées (6 596 948 rachetées et annulées et 52 700 rachetées, mais non annulées au 31 décembre 2024). Des 1 968 075 actions ordinaires rachetées et annulées en 2025, 406 975 actions l'ont été sous l'offre actuelle et 1 561 100 sous l'offre antérieure.

Pour la période du 1^{er} janvier au 17 février 2026, la Société a racheté 557 625 actions ordinaires. En date de la présente *Notice annuelle*, 523 675 de ces actions ont été annulées.

Les actionnaires peuvent obtenir, sans frais, une copie de l'avis d'intention relatif au programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités de la Société, approuvé par la TSX, sur demande adressée à la secrétaire de la Société, au 1080, Grande Allée Ouest, C. P. 1907, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7M3.

Contraintes

Les restrictions visant les actions avec droit de vote en vertu de la Loi privée

La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir, directement ou indirectement, 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Pour de l'information portant sur les débetures et sur le capital-actions, veuillez consulter la section « Situation financière », aux pages 54 à 62 du *Rapport de gestion 2025* ainsi que les États financiers consolidés, note 17 « Débetures », note 18 « Actions ordinaires » et note 19 « Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres » aux pages 74 à 77.

Titres d'emprunt

Au 31 décembre 2025, la Société avait émis des titres d'emprunt, dont un sommaire est présenté dans le tableau suivant :

Titres d'emprunt	Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéance	Au 31 décembre 2025 (en M\$)
Émis et en circulation			
Débetures subordonnées non garanties à taux fixe/variable de 3,072 % ¹	3,072 %	24 septembre 2031	400
Débetures subordonnées non garanties à taux fixe/variable de 3,187 % ²	3,187 %	25 février 2032	300
Billets avec remboursement de capital à recours limité de la série 2022-1 ³	6,611 %	30 juin 2082	250
Débetures subordonnées non garanties à taux fixe/variable de 5,685 % ⁴	5,685 %	20 juin 2033	398
Billets avec remboursement de capital à recours limité de la série 2024-1 ⁵	6,921 %	30 septembre 2084	350
Débetures subordonnées non garanties à taux fixe/variable de 4,131 % ⁶	4,131 %	5 décembre 2034	398

- (1) Le 24 septembre 2019, la Société a clôturé une émission de débetures subordonnées non garanties à taux fixe/variable de 3,072 % d'un capital global de 400 millions de dollars. Les débetures viendront à échéance le 24 septembre 2031. Pour la période du 24 septembre 2019 au 24 septembre 2026 exclusivement, les débetures portent un taux de rendement annuel fixe de 3,072 % pendant les sept premières années, payable semestriellement, et pour la période du 24 septembre 2026 au 24 septembre 2031 exclusivement, un taux de rendement annuel variable égal au taux alternatif des acceptations bancaires 3 mois CDOR (tel que défini dans l'acte de fiducie (trust indenture) en date du 24 septembre 2019 entre iA Société financière inc. et Société de fiducie Computershare du Canada), pendant les cinq dernières années, payable trimestriellement. Sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF, la Société pourra racheter ces débetures, en tout ou en partie, à compter du 24 septembre 2026. Les débetures ont été émises aux termes d'un supplément de prospectus daté du 19 septembre 2019 au prospectus préalable de base simplifié daté du 12 février 2019.
- (2) Le 25 février 2022, la Société a clôturé une émission de débetures subordonnées non garanties à taux fixe/variable de 3,187 % d'un capital global de 300 millions de dollars. Les débetures viendront à échéance le 25 février 2032. Les débetures ont été émises en tant qu'« obligations durables » en vertu du Cadre de référence des obligations durables de iA Groupe financier et représentent les premières obligations durables de celle-ci. Pour la période du 25 février 2022 au 25 février 2027 exclusivement, les débetures portent un taux de rendement annuel fixe de 3,187 %, en versements semestriels à partir du 25 août 2022, et, pour la période du 25 février 2027 au 25 février 2032, un taux de rendement variable égal au taux de rechange (CORRA), majoré de 0,91%, payable trimestriellement à partir du 25 mai 2027.

Sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF, la Société pourra racheter ces débentures, en tout ou en partie, à compter du 25 février 2027. Les débentures ont été émises aux termes d'un supplément de prospectus daté du 22 février 2022 au prospectus préalable de base simplifié daté du 25 février 2021.

- (3) Le 1er juin 2022, la Société a clôturé son placement de billets avec remboursement de capital à recours limité de la série 2022-1 d'un capital global de 250 millions de dollars (titres secondaires) venant à échéance le 30 juin 2082. Pour la période du 1er juin 2022 au 30 juin 2027 exclusivement, les Billets 2022-1 portent un taux de rendement annuel fixe de 6,611 %, payable en versements semestriels à partir du 31 décembre 2022, et, à compter du 30 juin 2027 et à chaque cinquième anniversaire de cette date par la suite jusqu'au 30 juin 2077, le taux d'intérêt sur les Billets 2022-1 sera rajusté au taux d'intérêt annuel correspondant aux taux de cinq ans en vigueur des obligations du gouvernement du Canada le jour ouvrable précédant la date de rajustement de l'intérêt, majoré de 4,00 %. Dans le cadre de l'émission des Billets 2022-1, la Société a émis 250 000 Actions de série A. En cas de non-paiement des intérêts ou du capital des Billets 2022-1 à leur échéance, le recours de chaque porteur de Billets 2022-1 sera limité à sa part proportionnelle des actifs de la Fiducie à recours limité, lesquels actifs seront constitués des Actions de série A, sauf dans certaines circonstances limitées. Pour plus d'informations sur les Actions de série A, consultez la section « Structure du capital » de la présente notice à la page 16. Sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF, la Société peut, à compter du 30 juin 2027 et tous les cinq ans par la suite pendant la période allant du 31 mai au 30 juin inclusivement, racheter les Billets 2022-1, en totalité ou en partie, sur préavis écrit d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours de la Société. Les Billets 2022-1 ont été émis en vertu d'un supplément de prospectus daté du 25 mai 2022 au prospectus préalable de base simplifié daté du 5 avril 2022 (le « **prospectus préalable 2022** »).
- (4) Le 20 juin 2023, la Société a clôturé une émission de débentures subordonnées non garanties à taux fixe et à taux variable de 5,685 % d'un capital global de 400 millions de dollars. Les débentures viendront à échéance le 20 juin 2033. Pour la période du 20 décembre 2023 au 20 juin 2028 inclusivement, les débentures portent intérêt au taux annuel fixe de 5,685 %, payable semestriellement, et pour la période du 21 juin 2028 au 20 juin 2033, à un taux annuel correspondant au taux CORRA (tel que ce terme est défini dans le supplément de prospectus de l'offre) composé quotidiennement, majoré de 1,96 %, payable trimestriellement. Sous réserve du consentement préalable de l'AMF, la Société pourra racheter ces débentures, en tout ou en partie, à compter du 20 juin 2028. Les débentures ont été émises aux termes d'un supplément de prospectus daté du 15 juin 2023 au prospectus préalable 2022.
- (5) Le 25 juin 2024, la Société a clôturé son placement de billets avec remboursement de capital à recours limité de la série 2024-1 d'un capital global de 350 millions de dollars (titres secondaires) venant à échéance le 30 septembre 2084. Pour la période du 25 juin 2024 au 30 septembre 2029 exclusivement, les Billets 2024-1 portent un taux de rendement annuel fixe de 6,921 % pendant les cinq premières années, payable en versements semestriels à partir du 30 septembre 2024, et, à compter du 30 septembre 2029, et à chaque cinquième anniversaire de cette date par la suite jusqu'au 30 septembre 2079, le taux d'intérêt sur les Billets 2024-1 sera rajusté au taux d'intérêt annuel correspondant aux taux de cinq ans en vigueur des obligations du gouvernement du Canada le jour ouvrable précédant la date de rajustement de l'intérêt, majoré de 3,60 %. Dans le cadre de l'émission des Billets 2024-1, la Société a émis 350 000 Actions de série B. En cas de non-paiement des intérêts ou du capital des Billets 2024-1 à l'échéance, le recours de chaque porteur de Billets 2024-1 sera limité à sa part proportionnelle des actifs de la Fiducie à recours limité, lesquels actifs seront constitués des Actions de série B, sauf dans certaines circonstances limitées. Pour plus d'informations sur les Actions de série B, consultez la section « Structure du capital » de la présente notice, à la page 16. Sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF, la Société peut, durant la période allant du 31 août 2029 au 30 septembre 2029, inclusivement, et tous les cinq ans par la suite durant la période allant du 31 août au 30 septembre, inclusivement, racheter les Billets 2024-1, en totalité ou en partie, sur préavis écrit d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours de la Société, à un prix de correspondance au total du capital des Billets 2024-1 ainsi que des intérêts courus et impayés sur ces Billets 2024-1 jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Les Billets 2024-1 ont été émis en vertu d'un supplément de prospectus daté du 18 juin 2024 au prospectus préalable de base simplifié daté du 25 avril 2024 (le « **prospectus préalable 2024** »).
- (6) Le 5 décembre 2024, la Société a clôturé une émission de débentures subordonnées non garanties à taux fixe/variable de 4,131 % d'un capital global de 400 millions de dollars. Les débentures viendront à échéance le 5 décembre 2034. Pour la période du 5 décembre 2024 au 5 décembre 2029 exclusivement, les débentures portent intérêt au taux annuel fixe de 4,131 %, payable semestriellement, et pour la période du 5 décembre 2029 au 5 décembre 2034 exclusivement, à un taux annuel correspondant au taux CORRA (tel que ce terme est défini dans le supplément de prospectus de l'offre) composé quotidiennement, majoré de 1,35 %, payable trimestriellement à compter du 5 mars 2030. Sous réserve du consentement préalable de l'AMF, la Société pourra racheter ces débentures, en tout ou en partie, à compter du 5 décembre 2029. Les débentures ont été émises aux termes d'un supplément de prospectus daté du 2 décembre 2024 au prospectus préalable 2024.

Le 21 février 2025, la Société a procédé au rachat de toutes les débentures subordonnées à 2,40 % échéant le 21 février 2030 en circulation sur paiement du prix de rachat de 1 012 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital de débentures, soit l'équivalent de i) 1 000 \$ et ii) tous les intérêts courus et impayés. Ces débentures représentaient un capital de 400 millions de dollars. Ce rachat faisait suite à l'avis de rachat émis par la Société le 30 décembre 2024.

Notes de crédit

Au 16 février 2026, les billets avec remboursement de capital à recours limité et les débentures subordonnées de la Société étaient notés par S&P Global Ratings (« **S&P** ») et DBRS Limited (« **DBRS Morningstar** »), et sa note de crédit avait été notée par S&P. De plus, DBRS Morningstar avait attribué une note d'émetteur à la Société. Ces notes traduisent la solidité financière de la Société et sa capacité à respecter ses engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers. Il est à noter que les notes attribuées par les agences de notation ne constituent pas des recommandations d'achat, de vente ou de détention des divers titres de la Société. Les agences de notation peuvent réviser ou retirer les notes accordées à tout moment. En outre, les agences de notation agissent indépendamment de la Société.

Le tableau ci-après fournit les notes attribuées aux titres de la Société et la note d'émetteur attribuée à la Société au 31 décembre 2025. Au 16 février 2026, les notes accordées par S&P Global Ratings et par DBRS Morningstar ont été confirmées avec une perspective stable.

Agence de notation	Type d'évaluation	Note
iA Société financière inc.		
S&P Global Ratings	Note de crédit de l'émetteur	A
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB+
	Déventures subordonnées	A-
DBRS Morningstar	Note de l'émetteur	A
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB (high)
	Déventures subordonnées	A (low)

Des sommes sont versées par la Société à ces agences de notation pour le travail effectué lors de l'attribution de notes sur une base régulière et également lorsque des notes sont sollicitées par la Société en vue d'émettre certains instruments financiers.

S&P

La note de crédit de l'émetteur reflète l'opinion de S&P quant à la valeur globale du crédit d'un émetteur. La note A de iA Société financière attribuée par S&P reflète la subordination structurelle de la société de portefeuille à sa filiale d'assurance réglementée, la solidité des flux de trésorerie de cette filiale, ainsi que les politiques, les procédures et la surveillance du cadre réglementaire canadien. La note A attribuée à iA Société financière correspond à la sixième note la plus élevée. Les catégories de notes de crédit de l'émetteur de S&P varient de AAA à D. S&P ajoute un signe positif (+) ou négatif (-) à ses catégories se situant entre AA et CCC pour désigner la position relative occupée par les titres à l'intérieur d'une catégorie de notation en particulier.

Les billets avec remboursement de capital à recours limité de iA Société financière sont considérés comme du capital hybride et ont reçu la note BBB+. Les notes BBB+ des billets et des actions privilégiées émises avec lesdits billets avec remboursement de capital à recours limité sont inférieures de deux crans à la note relative à la note de crédit de iA Société financière, un échelon de moins ayant été attribué pour refléter la subordination des émissions et un autre échelon de moins pour refléter l'annulabilité optionnelle des coupons et des dividendes.

Les déventures subordonnées de iA Société financière ont reçu la note A-, soit la septième note la plus élevée des vingt-deux (22) échelons que comporte l'échelle. La note A- signifie que la capacité de iA Société financière à honorer ses engagements financiers à l'égard du titre est forte.

L'échelle de notation des titres de créance à long terme de S&P est établie d'après la probabilité de paiement, la capacité et la volonté du débiteur à respecter ses engagements financiers à l'égard d'un titre de créance conformément aux modalités de celui-ci, ainsi qu'en fonction de la protection conférée par le titre de créance en cas de faillite, de réorganisation ou d'un autre arrangement en vertu des lois sur la faillite et d'autres lois visant les droits des créanciers et en fonction du rang relatif de l'obligation. Les notes reflètent le niveau du risque de défaut de paiement.

Dans son système de notation, S&P ajoute une perspective aux notes accordées pour la solidité financière et pour le crédit de l'émetteur. Ces perspectives demeurent « stables ». Elles indiquent la direction possible de ces notes à moyen ou à long terme compte tenu des changements dans la conjoncture économique ou dans la situation de l'entreprise. La perspective peut être « Positive » (signifiant que la note est susceptible d'être haussée), « Stable » (signifiant que la note est susceptible de demeurer inchangée), « Negative » (signifiant que la note est susceptible d'être abaissée) ou « Developing » (signifiant que la note est susceptible d'être soit haussée, soit abaissée).

DBRS Morningstar

La note de l'émetteur reflète l'évaluation par DBRS Morningstar de la probabilité de défaut d'un émetteur. La note A de iA Société financière attribuée par DBRS Morningstar reflète notamment la subordination structurelle des créanciers de la société de gestion de portefeuille aux créanciers de la société opérante en situation d'insolvabilité et reconnaît que iA Société financière dépend de ses sociétés opérantes pour ses

revenus. La note de l'émetteur de iA Société financière serait affectée positivement par l'amélioration de la note de l'émetteur de iA Assurance. Inversement, la note de l'émetteur de iA Société financière serait affectée négativement par une dégradation de la note de l'émetteur de iA Assurance. La note A attribuée à iA Société financière correspond à la sixième note la plus élevée d'une échelle comportant vingt-deux (22) échelons qui varient de AAA à R.

Les billets avec remboursement de capital à recours limité de iA Société financière sont considérés comme du capital hybride et ont reçu la note BBB (high). Les instruments de capital hybride qui se convertissent en actions privilégiées émises par iA Société financière sont notés deux échelons en dessous de la note relative à la note de iA Société financière.

DBRS Morningstar a attribué la note A (low) aux débentures subordonnées de iA Société financière, laquelle est la septième meilleure note d'une échelle comportant vingt-deux (22) échelons regroupés en dix catégories. De plus, DBRS Morningstar a attribué la note BBB (high) aux billets avec remboursement de capital à recours limité de iA Société financière, soit la huitième note la plus élevée sur l'échelle susmentionnée de vingt-deux (22) échelons. Les catégories de notation de DBRS Morningstar pour ce type de titre varient de AAA à D. Pour les catégories autres que AAA et D, DBRS Morningstar peut ajouter la mention « high » ou « low » pour indiquer la position relative occupée par le titre à l'intérieur d'une catégorie. L'absence de mention indique que le titre se situe au milieu de la catégorie. La note A (low) attribuée à iA Société financière signifie que ses débentures subordonnées ont une qualité de crédit dite « bonne », c'est-à-dire plus élevée que la qualité « adéquate » des titres de la catégorie BBB, mais moins élevée que la qualité « supérieure » des titres de la catégorie AA. La protection des intérêts et du capital est toujours considérable, mais le niveau de solidité est inférieur à celui des entités ayant obtenu la note AA. Bien que la note A soit d'un niveau respectable, les entités faisant partie de cette catégorie sont considérées comme plus vulnérables aux événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont considérés comme maîtrisables.

Les notes de crédit à long terme de DBRS Morningstar fournissent des opinions sur le risque de défaut. DBRS Morningstar considère le risque de défaut comme le risque qu'un émetteur ne parvienne pas à remplir ses obligations financières conformément aux conditions dans lesquelles une obligation à long terme a été émise. Les notes de crédit sont basées sur des considérations quantitatives et qualitatives relatives à l'émetteur et sur le classement relatif des créances.

Les descriptions des notes qui figurent ci-dessus proviennent de renseignements publics qui sont publiés par chaque agence de notation.

Dividendes

La déclaration et le versement de dividendes relèvent du conseil d'administration et dépendent des résultats financiers de la Société, ainsi que de sa situation financière et des autres facteurs que le conseil d'administration juge pertinents, qui sont pour leur part assujettis à différents risques et hypothèses, dont ceux mentionnés dans la section « Énoncés prospectifs » à la page 2 de la présente *Notice annuelle*.

La Société est une société de portefeuille qui exerce ses activités par l'entremise de filiales et sa capacité à verser des dividendes à ses actionnaires dépend principalement des fonds qu'elle reçoit de ses filiales. Les filiales sont assujetties à certaines restrictions de la société ou réglementaires qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de faire d'autres distributions en faveur de la Société. Des renseignements supplémentaires sur ces restrictions sont présentés dans la présente *Notice annuelle* à la section « Législation applicable ».

Actions ordinaires

Conformément à la *Politique de dividendes* de la Société, le taux de dividendes sur actions ordinaires établi et le versement de dividendes relèvent du conseil d'administration et sont à la discrétion du conseil d'administration. Par conséquent, rien ne garantit que la *Politique de dividendes* de la Société sera maintenue, que le taux de dividendes sur actions ordinaires sera maintenu ou que des dividendes seront déclarés. La *Politique de dividendes* prévoit que le ratio de distribution du dividende (activités de base)¹ versé aux détenteurs d'actions ordinaires se situe entre 25 % et 35 % du bénéfice tiré des activités de base². En 2025, le ratio de distribution du dividende sur la base du bénéfice tiré des activités de base s'établit à 29 %, s'inscrivant ainsi au milieu de la fourchette cible de la Société. Les dividendes sur les actions ordinaires sont déclarés trimestriellement au cours des réunions du conseil d'administration tenues en février, en mai, en août et en novembre et sont versés trimestriellement conformément aux dispositions législatives applicables. Le taux de dividendes sur actions ordinaires établi et la déclaration de dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration de la Société et, par conséquent, rien ne garantit que le dividende sur actions ordinaires sera maintenu, ni que des dividendes seront déclarés.

La Société a versé un dividende de 0,9000 \$ par action ordinaire aux deux premiers trimestres de 2025 et un dividende de 0,9900 \$ par action ordinaire aux deux derniers trimestres de 2025, pour un dividende total annuel de 3,78 \$ par action ordinaire. La Société a ainsi versé au total 350,4 millions de dollars sous forme de dividendes aux porteurs d'actions ordinaires au cours de 2025 (321,8 millions de dollars en 2024 et 304 millions de dollars en 2023). Le dividende trimestriel annoncé en lien avec la divulgation des résultats du quatrième trimestre de 2025 s'élève à 0,9900 \$ par action ordinaire, lequel a été versé au premier trimestre de 2026.

La Société a un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à l'intention de ses détenteurs d'actions ordinaires. Ce régime permet aux participants de réinvestir automatiquement leurs dividendes dans des actions ordinaires de la Société ainsi que d'acheter en espèces des actions ordinaires additionnelles de la Société. Ce régime prévoit que les actions ordinaires requises pour le réinvestissement des dividendes seront, au gré de la Société, soit des actions ordinaires émises du trésor, soit des actions ordinaires achetées sur le marché libre canadien. Au cours des trois derniers exercices, la Société a acquis les actions ordinaires sur le marché libre canadien en vertu du régime.

¹ Le ratio de distribution du dividende (activités de base) est un ratio non conforme aux IFRS défini comme le pourcentage du bénéfice tiré des activités de base distribué aux actionnaires ordinaires sous la forme de dividendes durant la période. Cette mesure indique le pourcentage du bénéfice tiré des activités de base de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes.

² Le bénéfice tiré des activités de base est une mesure financière non conforme aux IFRS; voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » et la section « Rapprochement de mesures financières non conformes aux IFRS choisies » de notre *Rapport de gestion 2025* pour des informations pertinentes sur une telle mesure et un rapprochement des mesures financières non IFRS avec la mesure IFRS la plus directement comparable.

Actions privilégiées

Le 23 juin 2025, la Société a émis 400 000 Actions privilégiées de série C, pour une valeur totale de 400 millions de dollars. Les porteurs d'Actions privilégiées de série C ont le droit de recevoir des dividendes en espèces privilégiés non cumulatifs à taux fixe, lorsqu'en déclarera le conseil d'administration de la Société, pour la période du 23 juin 2025 au 30 juin 2030 exclusivement, payables semestriellement les 30 juin et 31 décembre de chaque année, à un taux annuel de 6,435%. Ces dividendes en espèces semestriels, s'ils sont déclarés par le conseil d'administration de la Société, seront de 32,175 \$ par Action privilégiée de série C. Malgré ce qui précède, la Société a déclaré un dividende de 33,4091096 \$ par Action privilégiée de série C, lequel a été versé le 31 décembre 2025. La Société a ainsi versé au total 13,4 millions de dollars sous forme de dividendes aux porteurs d'Actions privilégiées de série C en 2025.

Marché pour la négociation des titres de iA Société financière

Cours et volume des opérations

Les actions ordinaires de iA Assurance ont été inscrites à la TSX en 2000 sous le symbole IAG, et ce, jusqu'à l'Arrangement le 1^{er} janvier 2019. Dans le cadre de l'Arrangement, iA Société financière est devenue l'émetteur des actions ordinaires inscrites à la TSX sous le symbole IAG.

Le tableau qui suit présente les cours minimum et maximum ainsi que le volume total des actions ordinaires de iA Société financière à la TSX durant l'année 2025. L'action ordinaire de iA Société financière a clôturé l'année 2025 à un cours de 177,83 \$ comparativement à 133,32 \$ à la fin de 2024.

Transactions du titre IAG (actions ordinaires) à la TSX en 2025

	Cours maximum	Cours minimum	Volume	Valeur
	\$	\$	N°	\$
Janvier 2025	137,08	127,72	3 724 621	490 954 918
Février 2025	141,88	122,04	7 496 409	989 680 604
Mars 2025	140,00	121,12	6 137 670	802 390 042
Avril 2025	140,60	115,21	4 742 448	606 602 224
Mai 2025	144,91	129,24	6 350 190	881 927 183
Juin 2025	149,625	137,67	4 389 416	627 352 333
Juillet 2025	151,29	135,00	3 824 348	546 570 184
Août 2025	152,04	133,36	9 975 459	1 468 052 652
Septembre 2025	158,35	145,01	5 936 199	914 624 646
Octobre 2025	165,91	154,56	4 210 232	675 043 481
Novembre 2025	175,21	160,27	9 223 418	1 529 623 435
Décembre 2025	180,13	163,55	4 310 920	742 073 969
Année 2025	180,13	115,21	70 321 330	10 274 895 671

Placements antérieurs

Le 23 juin 2025, la Société a clôturé une émission de 400 000 Actions privilégiées de série C d'un capital de 400 millions de dollars. Les Actions privilégiées de série C ont été émises au prix de 1 000 \$. Ce placement a été réalisé aux termes d'un supplément de prospectus daté du 16 juin 2025 au prospectus préalable de 2024.

Administrateurs et haute direction

Nom, poste et détention de titres

En date du 31 décembre 2025, les administrateurs et les membres de la haute direction de la Société (lesquels sont énumérés dans les tableaux suivants) étaient propriétaires véritables (ou exerçaient une emprise), en tant que groupe, directement ou indirectement, de 110 551 actions ordinaires de iA Société financière (exclusion faite des unités d'actions différées et des unités d'actions liées au rendement), soit environ de 0,12 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Également, aucun administrateur ou membre de la haute direction de la Société n'était propriétaire véritable (ou exerçait une emprise) d'actions avec droit de vote dans une filiale de la Société qui n'est pas détenue en totalité par la Société.

Le tableau qui suit présente, à la date de la présente *Notice annuelle*, les membres du conseil d'administration de iA Société financière. Le mandat de chacun des administrateurs se termine à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

Information complémentaire sur les administrateurs et les dirigeants

Administrateurs de iA Société financière

Nom et lieu de résidence	Fonctions au cours des cinq dernières années	Administrateur depuis	Appartenance à des comités du conseil d'administration
YOUSRY BISSADA Résidence : Toronto (Ontario) Canada	— Depuis 2026 : président et chef de la direction de Banque HomeEquity — 2025-2026 : administrateur de sociétés — 2017-2025 : président et chef de la direction de Home Trust et Home Bank — 2017-2023 : président et chef de la direction de Home Capital Group inc.	Septembre 2025	— Comité de placements
WILLIAM F. CHINERY Résidence : Toronto (Ontario) Canada	— Depuis plus de cinq ans : administrateur de sociétés	Mai 2021	— Comité de placements
BENOIT DAIGNAULT Résidence : Hudson (Québec) Canada	— Depuis plus de cinq ans : administrateur de sociétés	Mai 2019	— Comité de placements — Comité des ressources humaines et de rémunération
MARTIN GAGNON Résidence : Montréal (Québec) Canada	— Depuis 2023 : administrateur de sociétés — 2016-2023 : premier vice-président à la direction, Gestion de patrimoine ainsi que coprésident et cochef de la direction chez Financière Banque Nationale	Janvier 2024	— Comité de placements — Comité des ressources humaines et de rémunération
ALKA GAUTAM Résidence : North York (Ontario) Canada	— Depuis 2023 : administratrice de sociétés — 2019-2023 : vice-présidente exécutive des opérations mondiales chez Reinsurance Group of America, Incorporated (RGA) — 2015-2023 : présidente et chef de la direction chez RGA Canada	Janvier 2024	— Comité d'audit — Comité des risques, de gouvernance et d'éthique (présidente)

Nom et lieu de résidence	Fonctions au cours des cinq dernières années	Administrateur depuis	Appartenance à des comités du conseil d'administration
EMMA K. GRIFFIN Résidence : Henley-on-Thames (Oxfordshire) Royaume-Uni	— Depuis plus de cinq ans : administratrice de sociétés	Novembre 2016	— Comité de placements (présidente) — Comité des risques, de gouvernance et d'éthique
GINETTE MAILLÉ Résidence : Montréal (Québec) Canada	— Depuis 2024 : administratrice de sociétés — 2023 : vice-présidente exécutive et conseillère spéciale au président-directeur général chez Aéroports de Montréal — 2017-2023 : vice-présidente, Finances, administration, et chef de la direction financière chez Aéroports de Montréal	Juillet 2019	— Comité d'audit (présidente) — Comité des risques, de gouvernance et d'éthique
JACQUES MARTIN Résidence : Larchmont (New York) États-Unis	— Depuis plus de cinq ans : administrateur de sociétés	Janvier 2011	— Président du conseil d'administration — Comité des risques, de gouvernance et d'éthique
JOHANNE PAPILLON Résidence : Toronto (Ontario) Canada	— Depuis 2025 : administratrice de sociétés — 2022-2025 : travailleuse autonome — 2020-2022 : première vice-présidente, Implications commerciales et financières, IFRS 17/9 chez Sun Life Financial inc.	Septembre 2025	— Comité d'audit
MARC POULIN Résidence : Outremont (Québec) Canada	— Depuis plus de cinq ans : administrateur de sociétés	Mai 2018	— Comité de ressources humaines et de rémunération (président) — Comité d'audit
SUZANNE RANCOURT Résidence : Île-des-Sœurs, Verdun (Québec) Canada	— Depuis plus de cinq ans : administratrice de sociétés	Mai 2021	— Comité des risques, de gouvernance et d'éthique — Comité d'audit
DENIS RICARD Résidence : Québec (Québec) Canada	— Depuis 2018 : président et chef de la direction	Septembre 2018	
OUMA SANANIKONE Résidence : New York (New York) États-Unis	— Depuis plus de cinq ans : administratrice de sociétés	Mai 2022	— Comité de placements
REBECCA SCHECHTER Résidence : Needham (Massachusetts) États-Unis	— Depuis 2024 : administratrice de sociétés — 2022-2024 : vice-présidente sénior et directrice générale de Dragon Ambient eXperience (DAX) chez Nuance Communications Inc. — 2020-2022 : directrice générale chez Optum Behavioral Health	Mai 2022	— Comité des risques, de gouvernance et d'éthique — Comité de ressources humaines et de rémunération
LUDWIG W. WILLISCH Résidence : Old Greenwich (Connecticut) États-Unis	— Depuis plus de cinq ans : administrateur de sociétés	Juillet 2021	

Le tableau qui suit présente, à la date de la présente *Notice annuelle*, les membres de la haute direction de iA Société financière. Toutes ces personnes sont membres du comité exécutif.

Membres de la haute direction de iA Société financière

Nom, fonction et lieu de résidence	Fonctions au cours des cinq dernières années	Au service de la Société depuis
ALAIN BERGERON Vice-président exécutif et chef des placements Résidence : Toronto (Ontario) Canada	— Nommé au poste actuel en 2019	Septembre 2019
DENIS BERTHIAUME Vice-président exécutif, Stratégie, performance, fusions et acquisitions Résidence : Longueuil (Québec) Canada	— Nommé au poste actuel en 2024 — 2023-2024 : vice-président exécutif, Stratégie et performance et cochef des acquisitions — 2022-2023 : président chez Optimum Actuariat conseil inc. — 2020-2022 : consultant	Août 2023
MARIE-ANNICK BONNEAU Vice-présidente exécutive et cheffe de la gestion des risques Résidence : Québec (Québec) Canada	— Nommée au poste actuel en 2025 — 2025 : vice-présidente principale, Gestion intégrée des risques — 2024 : vice-présidente principale, Relations avec les investisseurs, gestion du capital, durabilité et affaires publiques — 2022-2024 : vice-présidente, Relations avec les investisseurs, gestion du capital, durabilité et affaires publiques — 2022 : vice-présidente, responsable des relations avec les investisseurs, des affaires publiques et du développement durable — 2019-2022 : directrice, Relations avec les investisseurs et affaires publiques	Octobre 1995
STÉPHAN BOURBONNAIS Vice-président exécutif, Gestion de patrimoine Résidence : Candiac (Québec) Canada	— Nommé au poste actuel en 2023 — 2021-2023 : président et chef de la direction, iA Gestion privée de patrimoine — 2013-2021 : premier vice-président et directeur général, Est du Canada chez Gestion de patrimoine TD	Février 2021
STÉPHANIE BUTT THIBODEAU Vice-présidente exécutive et chef Talents et culture Résidence : Orléans (Ontario) Canada	— Nommée au poste actuel en 2022 — 2016-2022 : vice-présidente sénior, Personnes et culture chez Exportation et développement Canada	Mai 2022
ÉRIC JOBIN Vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef Résidence : Saint-Gabriel-de-Valcartier (Québec) Canada	— Nommé au poste actuel en 2023 — 2023 : vice-président exécutif, Efficacité opérationnelle — 2020-2023 : vice-président exécutif, Solutions d'assurance et d'épargne collectives	Janvier 1994
RENÉE LAFLAMME Vice-présidente exécutive, Assurance, épargne et retraite individuelles Résidence : Québec (Québec) Canada	— Nommée au poste actuel en 2018	Avril 1998
PIERRE MIRON Vice-président exécutif, chef de la croissance des opérations canadiennes Résidence : Repentigny (Québec) Canada	— Nommé au poste actuel en 2023 — 2021-2023 : vice-président exécutif et chef de la transformation — 2020-2021 : vice-président exécutif, Technologies de l'information et Opérations de placements	Septembre 2018

Nom, fonction et lieu de résidence	Fonctions au cours des cinq dernières années	Au service de la Société depuis
SEAN O'BRIEN Vice-président exécutif, Services aux concessionnaires et chef de la croissance des opérations américaines Résidence : Toronto (Ontario) Canada	— Nommé au poste actuel en 2026 — 2024-2026 : vice-président exécutif, chef de la croissance des opérations américaines — 2023-2024 : vice-président exécutif, Solutions d'assurance et d'épargne collectives — 2020-2023 : vice-président exécutif, Gestion de patrimoine	Octobre 2015
LOUIS-PHILIPPE POULIOT Vice-président exécutif, Solutions d'assurance et d'épargne collectives Résidence : Québec (Québec) Canada	— Nommé au poste actuel en 2024 — 2023-2024 : vice-président principal, Solutions d'assurance et d'épargne collectives — 2021-2023 : vice-président, Administration, Solutions d'assurance et d'épargne collectives — 2018-2021 : directeur principal, Services actuariels corporatifs	Juin 2008
DENIS RICARD Président et chef de la direction Résidence : Québec (Québec) Canada	— Nommé au poste actuel en 2018	Juin 1985

Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

Sauf en ce qui concerne les divulgations énoncées ci-après, à la connaissance des administrateurs et des membres de la direction de la Société, aucun administrateur ou membre de la haute direction de la Société :

- n'est, à la date de la présente *Notice annuelle*, ou n'a été, au cours des dix années précédant la date de la présente *Notice annuelle*, administrateur, chef de la direction ou chef des finances d'une société, y compris de la Société, qui :
 - (i) pendant que l'administrateur ou le membre de la haute direction exerçait les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable, ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs;
 - (ii) après que l'administrateur ou le membre de la haute direction a cessé d'exercer les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs découlant d'un événement survenu pendant que l'administrateur ou le membre de la haute direction exerçait les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances;
 - (iii) pendant que l'administrateur ou le membre de la haute direction exerçait les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances ou dans l'année suivant la cessation de cette fonction, a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou a été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou pour laquelle un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé afin de détenir l'actif;
- n'a, au cours des dix ans précédant la date de la présente *Notice annuelle*, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou a été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé afin de détenir son actif;

à l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous :

- (i) Madame Emma K. Griffin a été administratrice de ED&F Man Holdings Limited (« **ED&F Man** »), du mois de décembre 2020 au mois de septembre 2023, à la demande des banques, qui avaient requis l'ajout de deux nouveaux administrateurs au conseil d'administration de ED&F Man. Au moment de sa nomination, le groupe ED&F Man était confronté à d'importantes difficultés financières et venait de mettre en œuvre un refinancement par le biais d'un plan d'arrangement, lequel visait à prolonger l'échéance de certaines de ses dettes financières et à emprunter de nouveau auprès de ses prêteurs. Le refinancement de 2020 a permis d'éviter une insolvabilité immédiate, mais la pression financière persistante a nécessité un processus de refinancement additionnel pour assurer la survie de l'entreprise. Un plan de restructuration en vertu de la partie 26A de la *Companies Act 2006* (Royaume-Uni) a été homologué par le tribunal britannique le 23 mars 2022, rendant ainsi celui-ci contraignant en droit britannique pour tous les actionnaires et créanciers.

En outre, à la connaissance de la Société, aucun administrateur ou membre de la haute direction de la Société n'a fait l'objet de pénalités ou de sanctions imposées par un tribunal en vertu des lois sur les valeurs mobilières ou par une autorité réglementaire en valeurs mobilières ou a pris une entente de règlement auprès d'une autorité réglementaire en valeurs mobilières ou a été l'objet de pénalités ou de sanctions imposées par un tribunal ou un organisme réglementaire qui pourraient possiblement être considérées comme importantes par un investisseur raisonnable qui doit voter pour l'administrateur.

Comité d'audit

Mandat

Le comité d'audit a pour mandat d'appuyer le conseil d'administration à l'égard de ses responsabilités ayant trait à la divulgation de l'information financière de la Société aux actionnaires et aux autres parties prenantes, à l'environnement de contrôle interne, au responsable de l'audit interne, à l'auditeur externe, ainsi qu'au chef des finances et actuaire en chef de la Société. Entre autres, le comité doit veiller à ce que les contrôles internes et les procédures soient en place pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers de la Société sont préparés conformément aux normes d'information financière et aux exigences légales et réglementaires applicables. Le comité d'audit surveille aussi l'avancement des projets d'investissement majeurs et il examine les rapports sur les opérations en matière de technologies de l'information ainsi que sur les programmes de sécurité de l'information et de gouvernance des données. Le texte intégral du *Mandat du comité d'audit* est reproduit à l'annexe A de la présente *Notice annuelle*.

Composition du comité d'audit



Alka Gautam



Ginette Maillé
(présidente)



Johanne Papillon



Marc Poulin



Suzanne Rancourt

Le comité est entièrement composé d'administrateurs indépendants.

Le conseil est d'avis que les membres du comité d'audit possèdent ensemble les connaissances, l'expérience et le profil nécessaires pour remplir le mandat du comité. Chacun de ses membres possède les compétences financières au sens attribué à cette expression dans les règles des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les membres du comité ont acquis les connaissances et l'expérience nécessaires pour s'acquitter de leurs tâches à titre de membres du comité en ayant occupé des postes de chef de la direction, de chef des finances, de haut dirigeant ou d'administrateur au sein d'autres sociétés ou en raison de leur parcours académique ou de leurs titres professionnels. En outre, le comité d'audit a déterminé que Ginette Maillé, Alka Gautam, Johanne Papillon et Suzanne Rancourt satisfont aux critères requis pour être désignés à titre d'experts financiers du comité d'audit, tels qu'ils sont définis dans la *Sarbanes Oxley Act of 2002*, appliquée à la Société comme si elle y était assujettie, sous réserve des adaptations nécessaires.

Alka Gautam est administratrice de sociétés. Elle compte plus de 20 ans d'expérience dans les secteurs de la réassurance et de l'assurance. De 2000 à 2023, elle a occupé divers postes de direction principale, notamment comme chef des finances, chef de la gestion des risques, chef de l'exploitation et, depuis 2015, présidente et chef de la direction de RGA Compagnie de réassurance-vie du Canada (**RGA Canada**), où elle était chargée de diriger toutes les activités commerciales des opérations canadiennes de RGA Canada, y compris l'établissement, la mise en œuvre et la supervision des objectifs, des stratégies et des plans opérationnels et financiers à court et à long termes. De 2019 à 2023, madame Gautam a aussi été vice-présidente exécutive des opérations mondiales chez Reinsurance Group of America, Incorporated (**RGA**). De 2015 à 2023, elle a été membre exécutive du conseil d'administration de RGA Canada. Avant de se joindre à RGA, madame Gautam était, de 1996 à 2000, directrice principale du groupe des institutions financières et de l'immobilier chez KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. (**KPMG**), où elle a occupé des postes aux responsabilités croissantes entre 1990 et 1996. Madame Gautam est administratrice de Chartwell Résidences pour retraités depuis le début de l'année 2025 et est également présidente de son comité d'audit et membre de son comité de placements. De 2016 à 2023, madame Gautam a été membre du conseil d'administration de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (**ACCAP**) et, tout au long de son mandat, a été membre et présidente du conseil d'administration et de divers comités permanents de l'ACCAP. De 2020 à 2023, elle a également été membre du conseil d'administration de LL Global inc. (**LIMRA** et **LOMA**). Madame Gautam est titulaire d'un baccalauréat en sciences et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Dalhousie. Elle est membre de Chartered Professional Accountants (CPA) de la Nouvelle-Écosse et détient la certification IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Ginette Maillé est administratrice de sociétés. De juillet 2023 à décembre 2023, elle a occupé le poste de vice-présidente exécutive et conseillère spéciale au président-directeur général pour Aéroports de Montréal (« ADM »). Avant cette nomination, elle occupait, depuis avril 2017, le poste de vice-présidente, Finances, administration et chef de la direction financière chez ADM. Elle possède plus de 30 ans d'expérience financière, opérationnelle et stratégique au sein d'entreprises en démarrage et de grandes entreprises, privées et cotées en bourse (TSX et NASDAQ), travaillant à l'échelle nationale et internationale. Elle a notamment été 14 ans à l'emploi de Pages Jaunes limitée, où elle a occupé le poste de vice-présidente et chef de la comptabilité pour ensuite être promue au poste de première vice-présidente et chef de la direction financière. Elle a également occupé des fonctions de gestion dans le domaine des technologies de l'information, notamment sur le plan de la transformation numérique. Elle a siégé au conseil d'administration du Financial Executives International Canada (section du Québec) de 2014 à 2017. Madame Maillé est administratrice de l'Institut des administrateurs de sociétés (section du Québec) depuis juillet 2024 et de CDPQ Infra inc. depuis août 2025. De plus, elle siège actuellement aux conseils d'administration de Avenir Global inc, de La Fondation Le Chaînon et de l'Association d'entraide Le Chaînon inc. Comptable professionnelle agréée, madame Maillé détient un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal et détient la certification IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Johanne Papillon est administratrice de sociétés. Elle compte plus de 25 années d'expérience dans le secteur des services financiers canadien et mondial. De janvier 2020 à décembre 2022, elle a occupé le poste de première vice-présidente, Implications commerciales et financières, IFRS 17/9 chez Sun Life Financial inc., où elle était responsable de l'identification et de l'optimisation des impacts sur les activités et des impacts financiers des nouvelles normes comptables IFRS 17/9. Avant ce rôle, elle était première vice-présidente, Gestion globale de l'actif et du passif jusqu'en 2019. Entre 2010 et 2016, elle a occupé divers postes de vice-présidente au sein de Sun Life Financial inc. et de ses filiales. Avant de se joindre à Sun Life, madame Papillon a travaillé pour William M. Mercer Limited de 1990 à 1994 et a ensuite occupé des fonctions à responsabilité croissante chez Société financière Manuvie jusqu'en janvier 2010. Madame Papillon est membre du conseil d'administration et trésorière de The SILA Skills Group. Elle a siégé au conseil d'administration de The Sashbear Foundation où elle exerçait également les fonctions de trésorière. Madame Papillon détient un baccalauréat en sciences actuarielles de l'Université Concordia. Elle détient le titre de Fellow de l'Institut canadien des actuaires (FICA) et de la Society of Actuaries (FSA).

Marc Poulin agit actuellement à titre d'administrateur de sociétés. Il a été gestionnaire de très haut niveau dans l'industrie de l'alimentation au Canada. Au cours de ses 19 dernières années chez Sobeys inc., il a occupé successivement les fonctions de vice-président, achat et mise en marché, vice-président exécutif et directeur général adjoint (Québec), président des opérations pour le Québec et, de 2012 à 2016, président et chef de la direction. Il a également agi à titre de président et chef de la direction de Empire Company Limited de 2012 à 2016. Auparavant, monsieur Poulin avait occupé des postes stratégiques de vice-président chez Groupe Vie Desjardins-Laurentienne et chez Culinar. Monsieur Poulin est membre du conseil d'administration et du comité de ressources humaines et de gouvernance d'entreprise de Quincaillerie Richelieu Ltée. De plus, il conseille plusieurs sociétés fermées œuvrant dans le domaine de l'alimentation. Entre 2018 et 2022, monsieur Poulin a été administrateur de Groupe Sportscene inc. Monsieur Poulin détient un baccalauréat en sciences actuarielles de l'Université Laval et un MBA de la J.L. Kellogg Graduate School of Management d'Evanston (Illinois).

Suzanne Rancourt est administratrice de sociétés et compte plus de 30 ans d'expérience en consultation et en gestion dans le secteur des finances et des technologies de l'information. Madame Rancourt a été vice-présidente, Audit interne et risques d'entreprise chez CGI de 2006 à 2016. Depuis son entrée en fonction chez CGI en 1985, elle a exercé des fonctions à responsabilités croissantes en consultation, stratégie et technologies de l'information, développement d'affaires, gestion de grands projets et fonctions d'entreprise dans un environnement mondial. Avant de rejoindre CGI, madame Rancourt avait amorcé sa carrière en tant qu'auditrice et avait travaillé en finance, en comptabilité et en opérations au sein d'organisations des secteurs financiers, de la distribution et du détail. Madame Rancourt est administratrice de Groupe WSP Global inc. depuis 2016. Elle est également présidente sortante du conseil d'administration de l'Institut des administrateurs de sociétés (section Québec). Madame Rancourt est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal ainsi que d'une certification IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle est comptable professionnelle agréée (CPA) et a été nommée Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (Ordre des CPA du Québec) en 2024.

Politiques et procédures d'approbation préalable

La *Politique relative à l'indépendance de l'auditeur externe* de la Société a pour objet d'assurer la préservation de l'indépendance de l'auditeur. Elle prévoit, entre autres, les principes qui sous-tendent l'octroi de contrats de services d'audit, les contrats de services liés à l'audit et les contrats de services non liés à l'audit. La politique précise également que tout contrat de services avec l'auditeur externe pour des services non liés à l'audit doit être approuvé au préalable soit par le comité ou son président selon la valeur des honoraires liés à ces services. Lorsque le comité ou son président, selon le cas, doit approuver l'octroi d'un contrat relatif à des services non liés à l'audit, celui-ci doit tenir compte des principes directeurs suivants : (i) le service demandé pourrait être utile ou pourrait accélérer les services d'audit rendus par l'auditeur, tels que les services relatifs à une vérification diligente dans le processus d'une acquisition, ou (ii) le service demandé pourrait exiger une connaissance approfondie de la Société, ou (iii) la valeur ajoutée apportée par l'auditeur pour le service demandé justifie que le contrat lui soit accordé, ou (iv) seul l'auditeur est en mesure de fournir ce service.

Honoraires pour les services de l'auditeur externe

Le cabinet Deloitte s.e.n.c.r.l./s.r.l. (« **Deloitte** ») est l'auditeur externe de la Société et de iA Assurance depuis 1940. La Société a encouru les honoraires suivants auprès de Deloitte pour divers services rendus au cours des deux dernières années :

	2025 (en milliers de dollars)	2024 (en milliers de dollars)
Honoraires d'audit Ces honoraires ont été versés pour l'audit des états financiers de iA Société financière, de iA Assurance ainsi que de ses fonds distincts.	4 657	4 949
Honoraires d'audit des filiales Ces honoraires ont été versés pour l'audit des états financiers de certaines filiales de iA Société financière, à l'exception de iA Assurance.	3 844	4 284
Total des honoraires d'audit	8 501	9 233
Honoraires pour services liés à l'audit Ces honoraires ont été versés pour des services de certification et des services connexes qui sont raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou de l'examen des états financiers tels que des rapports spéciaux, des services liés à l'émission de capital-actions ainsi que des travaux d'audit liés à des biens immobiliers gérés à l'externe.	536	713
Honoraires pour services fiscaux	16	0
Autres honoraires (honoraires pour services non liés à l'audit) Ces honoraires ont été versés pour des services de conseil en analyse des pratiques sectorielles et en gestion des risques. En 2024, ces honoraires ont été versés en lien avec une présentation au conseil d'administration en matière de climat (mandat spécial).	110	5
Total	9 163	9 951

Prêts aux administrateurs, aux hauts dirigeants et aux employés

La Société n'accorde pas de prêts aux administrateurs ou aux hauts dirigeants pour l'acquisition de ses actions ou, à l'exception des prêts de caractère courant, à d'autres fins. Par conséquent, à l'exception des prêts de caractère courant, aucun administrateur, membre de la haute direction, ancien membre de la haute direction ou employé n'est endetté envers la Société ou l'une de ses filiales.

Procédures judiciaires et mesures réglementaires

Dans le cours normal de ses activités, la Société est, de temps à autre, nommée défenderesse dans le cadre de poursuites judiciaires ou d'actions collectives, en dommages et intérêts et en dommages ou pertes subis par des requérants. Bien qu'il soit impossible pour l'instant d'estimer le résultat des différentes procédures judiciaires impliquant la Société, la Société juge qu'elles n'auront aucune incidence négative importante sur sa situation financière ou sur ses résultats consolidés.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, a) aucune amende ni aucune sanction n'ont été imposées à la Société (i) par un tribunal relativement à la législation canadienne sur les valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières canadienne ou (ii) par un tribunal ou par un organisme de réglementation qui est considérée comme mettant en cause ses biens, et, b) la Société n'a conclu aucun règlement à l'amiable avec un tribunal relativement à la législation canadienne sur les valeurs mobilières ni avec une autorité en valeurs mobilières canadienne.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

iA Société financière a retenu les services de Services aux investisseurs Computershare inc. à titre d'agent des transferts et d'agent chargé de la tenue des registres de ses actions. Les registres de transferts sont conservés à Montréal. Voici les coordonnées pour joindre Computershare :

1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada

Téléphone : 514 982-7555
1 877 684-5000 (sans frais)
Courriel : ia@computershare.com

Intérêts des experts

Deloitte s.e.n.c.r.l./s.r.l., l'auditeur externe de la Société, a préparé le rapport de l'auditeur indépendant se rapportant aux États financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024. Deloitte s.e.n.c.r.l./s.r.l. est un cabinet indépendant de la Société au sens du *Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec*.

Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires concernant la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR+ au sedarplus.ca. Finalement, des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les États financiers consolidés et dans le Rapport de gestion 2025. D'autres renseignements, incluant la rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction et les titres pouvant être émis en vertu de régimes de rémunération à base de titres de participation, sont fournis dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société rendue publique dans le cadre de sa plus récente assemblée annuelle d'actionnaires et publiée sur le site Internet de la Société au ia.ca et sur le site Internet de SEDAR+ au sedarplus.ca.

ANNEXE A

Mandat du Comité d'audit iA Société financière inc. la « Société »

Le comité d'audit (le « **Comité** ») appuie le conseil d'administration (le « **Conseil** ») à l'égard de ses responsabilités ayant trait à la divulgation de l'information financière de la Société et des renseignements connexes transmis aux actionnaires et aux autres personnes concernées, à l'environnement de contrôle interne, au responsable de l'audit interne, à l'auditeur externe, ainsi qu'au chef des finances de la Société.

Composition et quorum

Le Comité doit être constitué conformément au règlement intérieur de la Société et, au *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* (« **Règlement 52-110** »).

Le Comité est composé d'au moins trois membres nommés par le Conseil parmi les administrateurs de la Société. Les membres doivent posséder les compétences financières requises pour l'exercice de leur rôle¹.

De plus, tous les membres du Comité doivent être indépendants, selon la définition donnée à ce terme par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières dans le Règlement 52-110 et en vertu de la *Politique relative à l'indépendance du conseil d'administration de la Société*.

Le quorum aux réunions du Comité est constitué de la majorité des membres en fonction.

Rôles et responsabilités

Le Comité a les responsabilités suivantes :

1. Divulcation de l'information financière et contrôles internes

- Veiller à ce que les processus soient en place pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers de la Société sont préparés conformément aux normes d'information financière et aux exigences légales et réglementaires applicables.
- Passer en revue, avec la direction et l'auditeur externe, les états financiers intermédiaires et annuels, les résultats des examens de l'audit externe sur ceux-ci, le rapport de gestion ainsi que le communiqué de presse s'y rapportant et obtenir de la direction des explications sur tous les écarts importants entre les périodes correspondantes avant de recommander au Conseil leur approbation et leur diffusion.
- Obtenir du président et chef de la direction et du chef des finances, les certifications exigées par le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*.
- Veiller à ce que des contrôles internes et des procédures efficaces de communication de l'information soient en place pour examiner la communication au public de l'information financière extraite ou dérivée des états financiers de la Société, autres que les états financiers, les rapports de gestion et les communiqués concernant les résultats annuels et intermédiaires.
- Réviser périodiquement la *Politique de communication de l'information* de la Société et apprécier périodiquement l'adéquation des procédures qui en découlent.
- Passer en revue avec l'auditeur externe les difficultés ou les problèmes liés à son audit et les mesures prises par la direction à ce sujet et le cas échéant, régler les désaccords entre la direction et l'auditeur externe concernant la présentation de l'information financière.
- Surveiller l'intégrité et la qualité des systèmes de contrôle interne au moyen de discussions avec la direction, les fonctions de supervision, l'auditeur interne et l'auditeur externe de la Société.

¹En vertu du Règlement 52-110, possède des compétences financières la personne qui a la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, aux questions dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers de la Société.

- Revoir périodiquement les rapports de la direction portant en tout ou en partie sur le fonctionnement du système d'information financière de la Société, ainsi que tout autre mécanisme de contrôle ou dérogation à ceux-ci.
- Veiller à ce que des mesures soient en place pour la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles internes ou de l'audit, y compris l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les salariés de la Société, de préoccupations en matière de comptabilité, d'audit ou de divulgation de l'information financière.
- Passer en revue le rapport trimestriel de la direction sur l'impact financier et l'impact sur la divulgation financière des programmes de la Société en matière de lutte contre la criminalité financière.

2. Responsable de l'audit interne

- Approuver et recommander au Conseil la nomination et lorsque requis, la destitution du responsable de l'audit interne.
- Approuver annuellement la rémunération du responsable de l'audit interne ainsi que ses objectifs.
- Évaluer annuellement la performance du responsable de l'audit interne.
- Revoir l'évaluation annuelle de l'efficacité de la fonction d'audit interne.
- Adopter et réviser périodiquement la *Charte d'audit interne* de la Société précisant notamment le rôle, la mission, les pouvoirs, le statut et les responsabilités de la fonction d'audit interne.
- Examiner et approuver le plan annuel d'audit interne, veiller à ce qu'il soit axé sur les risques inhérents et importants de la Société et en surveiller périodiquement la mise en œuvre.
- Approuver annuellement le budget et les ressources prévisionnels de la fonction de l'audit interne de la Société.
- Valider l'adéquation du périmètre et des pouvoirs du responsable de l'audit interne et de la fonction d'audit interne de la Société et veiller à ce que la fonction ait, en tout temps, les ressources, les pouvoirs ainsi que l'accès aux informations nécessaires pour exécuter son mandat.
- Recevoir trimestriellement du responsable de l'audit interne une mise à jour de la réalisation du plan d'audit ou de tout autre sujet afférent.
- Examiner trimestriellement les rapports d'audit, veiller au suivi des recommandations émises par l'audit interne concernant les lacunes identifiées et veiller à ce que la direction prenne les mesures appropriées pour y remédier.
- Recevoir trimestriellement du responsable de l'audit interne et examiner un rapport sur les incidents associés à la criminalité financière et à la fraude.
- S'assurer de l'indépendance et de l'objectivité de la fonction d'audit interne, notamment en recevant une attestation annuelle de l'auditeur interne confirmant son indépendance, l'indépendance de la fonction d'audit interne et la conformité à son code de déontologie et aux normes d'audit interne, et en veillant à ce que la fonction d'audit interne ait libre accès aux membres du Comité.

3. Auditeur externe

- Valider la compétence et l'indépendance de l'auditeur externe.
- Surveiller les travaux de l'auditeur externe et recevoir sa déclaration annuelle écrite relative à ses liens avec la Société et les sociétés membres de iA Groupe financier et discuter de ceux pouvant influencer sur son objectivité ou son indépendance.
- Recommander au Conseil le cabinet d'experts-comptables à être soumis au vote des actionnaires en vue d'établir ou de délivrer un rapport d'audit ou de rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation pour la Société et ses filiales, et recommander que la rémunération soit déterminée par le Conseil.
- Autoriser préalablement l'ensemble des services d'audit, déterminer les services non liés à l'audit qui peuvent être rendus par l'auditeur externe et approuver au préalable tous ces services non liés à l'audit, le tout conformément à la *Politique relative à l'indépendance de l'auditeur externe* et au Règlement 52-110.
- Adopter et passer en revue périodiquement la *Politique relative à l'indépendance de l'auditeur externe* encadrant l'octroi de contrats relatifs à des services non liés à l'audit et le recrutement de personnes liées à l'auditeur externe.

- Revoir et approuver les honoraires de l'auditeur externe, tant pour les services d'audit que pour les services non liés à l'audit autorisés.
- Passer en revue le plan d'audit avec l'auditeur externe et la direction et l'approuver annuellement.
- Surveiller périodiquement la mise en œuvre du plan d'audit de l'auditeur externe et veiller au suivi de ses recommandations et des mesures que la direction s'est engagée à prendre pour réaliser celles-ci.
- Surveiller le respect des exigences applicables quant à la rotation des associés de l'auditeur externe impliqués, et de la participation de ce dernier au programme du Conseil canadien sur la reddition de comptes.
- Passer en revue toute correspondance importante entre l'auditeur externe et la haute direction à l'égard des constats d'audit.
- Dans la relation avec l'auditeur externe, veiller au respect des pratiques comptables et actuarielles, le cas échéant, ainsi que de leur caractère prudent et approprié.
- Passer en revue le rapport annuel sur la procédure interne de contrôle de qualité de l'auditeur externe et examiner l'efficacité et la qualité du travail effectué par ce dernier.

4. Chef des finances

- Évaluer annuellement la performance du chef des finances.
- Surveiller périodiquement la suffisance du capital en fonction du ratio cible interne et le niveau d'opération visé du ratio de solvabilité approuvés par le Conseil.

5. Autres responsabilités

- Recevoir trimestriellement de la direction et examiner une reddition de compte sur les projets d'investissement majeurs, incluant les projets d'investissement numérique.
- Recevoir trimestriellement de la direction et examiner une reddition de compte sur les opérations en matière de technologie de l'information et les programmes y étant reliés ainsi que de l'information sur les bonnes pratiques et les tendances de l'industrie. Recevoir et examiner une reddition de compte annuelle plus spécifique sur les programmes de sécurité de l'information et la gouvernance de données.
- Passer en revue le rapport trimestriel de la direction sur les dossiers de litige hors du cours normal des opérations pour la Société et ses filiales et qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière ou les résultats de la Société.

6. Généralement

- Valider qu'il y ait coordination entre les fonctions de supervision de la 2^e ligne de défense, l'audit interne et l'audit externe.
- Retenir les services de conseillers comptables, juridiques ou autres et en fixer la rémunération, sous réserve d'en informer le président du Conseil. Cet avis doit être accompagné de la description du mandat à être confié à l'expert.
- S'acquitter des autres responsabilités qui peuvent lui être confiées de temps à autre par le Conseil.

Mode de fonctionnement

Fréquence : Le Comité tient au moins quatre réunions régulières par année et peut se réunir lors de réunions extraordinaires au besoin. Le président du Comité, le président du Conseil ou le président et chef de la direction de la Société peut convoquer une réunion en tout temps.

Présidence : Le Conseil nomme le président du Comité, lequel doit être indépendant et ne pas être le président du Conseil ni de tout autre comité. En l'absence du président, les membres du Comité élisent parmi eux un président.

Secrétaire : Le secrétaire de la Société ou, en son absence, le secrétaire adjoint de la Société ou toute autre personne désignée par les membres du Comité agit comme secrétaire du Comité.

Ordre du jour : Le président du Comité établit l'ordre du jour de chaque réunion du Comité en consultation avec le président et chef de la direction, le chef des finances et le secrétaire de la Société. L'ordre du jour et les documents pertinents sont distribués aux membres du Comité en temps utile avant les réunions du Comité.

Rapport : Le président du Comité fait régulièrement rapport au Conseil des délibérations, des constatations et des recommandations du Comité.

Communication : Le Comité dispose en tout temps de voies de communication directes avec l'auditeur externe, le responsable de l'audit interne et le chef des finances ainsi qu'avec toutes les autres fonctions de supervision de la Société, et inversement.

Huis clos : Après chaque réunion régulière, le Comité se réunit à huis clos et rencontre séparément l'auditeur externe et le responsable de l'audit interne. Les membres de la direction, le chef de la conformité et le chef des finances sont rencontrés séparément par le Comité à huis clos au moins une fois l'an.

Révision du mandat : Le Comité revoit périodiquement son mandat et fait rapport au Conseil sur les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter.

Prendre
les devants

ia.ca